



RÉSULTATS SEMESTRIELS

30 JUIN 2023

1^{ER} SEMESTRE 2023 : ACTIVITÉS EN ÉVOLUTION FAVORABLE

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA - BMCE Group s'est réuni le vendredi 22 septembre 2023, sous la Présidence de M. Othman BENJELLOUN, au Siège Social de la Banque, à Casablanca. Il a examiné l'activité de la Banque et du Groupe au terme du 1^{er} semestre 2023 et arrêté les comptes y afférents.

Face au terrible séisme qui a frappé la région d'Al Haouz au Maroc, le Conseil d'Administration, son Président M. Othman BENJELLOUN, l'ensemble des collaborateurs du Groupe BANK OF AFRICA expriment leur mobilisation et solidarité, et se joignent au peuple marocain pour soutenir les victimes des zones sinistrées dans le cadre du dispositif instruit par Sa Majesté, le Roi Mohammed VI.

Le Rapport Financier Semestriel 2023 est publié sur le site www.ir-bankofafrica.ma

ACTIVITÉ CONSOLIDÉE -MDH-

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE



Croissance de +12% du **Résultat Net Part du Groupe** qui s'établit à près de 1,4 milliard de dirhams à fin juin 2023.

PRODUIT NET BANCAIRE



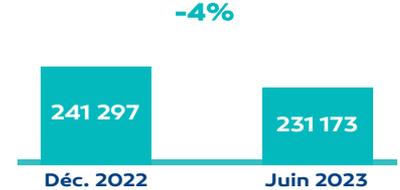
Progression du **Produit Net Bancaire** consolidé de +8% à 8,4 milliards de dirhams à fin juin 2023 contre 7,8 milliards de dirhams à fin juin 2022.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE -Hors Resales-



Hausse des encours des **crédits à la clientèle du Groupe**, Hors Resales, de +1% à **198 milliards de dirhams** contre 196 milliards de dirhams en décembre 2022.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE -Hors Repos-



Recul des **dépôts de la clientèle du Groupe** -Hors Repos- de -4%, s'établissant à **231 milliards de dirhams** contre 241 milliards de dirhams en décembre 2022.

ACTIVITÉ SOCIALE -MDH-

RÉSULTAT NET



Augmentation de +6% du **Résultat Net de BANK OF AFRICA S.A** s'établissant à **1,2 milliard de dirhams** à fin juin 2023.

PRODUIT NET BANCAIRE



Hausse de +4% du **Produit Net Bancaire de la Banque S.A** à 3,9 milliards de dirhams à fin juin 2023.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE -Hors Resales-



Poursuite de la **dynamique commerciale de la Banque au Maroc** avec des crédits à la clientèle -Hors Resales- en hausse de +3,8% à 121 milliards de dirhams à fin juin 2023.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE -Hors Repos-



Baisse des **dépôts clientèle au Maroc** -Hors Repos- de -3,9% à **145 milliards de dirhams** à fin juin 2023 contre 151 milliards de dirhams en décembre 2022.

ÉVOLUTION POSITIVE CONFIRMÉE

Hausse de +8% du Produit Net Bancaire consolidé atteignant **8,4 milliards de dirhams** à fin juin 2023, tirée par une croissance du *Core Business* de +25% pour la marge sur commissions et de +9% pour la marge d'intérêt, dans un contexte de baisse des opérations de marché.

Evolution positive des bénéfices du Groupe qui enregistrent une progression à deux chiffres de +12%, grâce à une croissance intrinsèque et diversifiée portant le **Résultat Net Part du Groupe** à **1,4 milliard de dirhams** à fin juin 2023.

Consolidation de la contribution de l'Afrique-Subsaharienne aux revenus et bénéfices du Groupe avec une part s'établissant à **50%** respectivement.

Maitrise des charges générales d'exploitation illustrée par une progression contenue de +3% en consolidé grâce à la politique de **rationalisation des coûts** menée par le Groupe, portant le coefficient d'exploitation à 48,6% à fin juin 2023, en amélioration de -2,5pts%.

Croissance de **+14% du Résultat Brut d'Exploitation en consolidé** à **4,3 milliards de dirhams** par rapport à juin 2022.

Hausse de **+9% du coût du risque consolidé** qui s'établit à 1,5 milliard de dirhams, soit un **ratio de coût du risque clientèle de 1,2%** au 30 juin 2023.

Progression des revenus de la Banque au Maroc, avec un **Produit Net Bancaire en hausse de +4%** à **3,9 milliards de dirhams**, tirée par la hausse de la **marge d'intérêt de +5%** et de la **marge sur commissions de +9%**.

Augmentation du **Résultat Net** de la Banque de **+6%** à **1,2 milliard de dirhams** et du **Résultat Brut d'Exploitation social** de +7% à 2,2 milliards de dirhams.

Stabilisation des **charges générales d'exploitation de la Banque SA** à **1,8 milliard de dirhams**, soit une amélioration du coefficient d'exploitation à **44,9%** à fin juin 2023 contre 46,8% à fin juin 2022.

Progression du Total Bilan Consolidé de +3,3% à 396 milliards de dirhams à fin juin 2023 et de **+6% en social** à 262 milliards de dirhams.

Croissance des crédits à la clientèle consolidés -Hors *Resales*- de **+1%** à **198 milliards de dirhams** à fin juin 2023.

Baisse des **dépôts clientèle consolidés -Hors Repos-** de -4% à fin juin 2023 s'établissant à 231 milliards de dirhams contre 241 milliards de dirhams à fin décembre 2022.

Poursuite de la bonne dynamique commerciale au Maroc avec un encours de **crédits à l'économie** en hausse **+4,6%**, induisant une **amélioration de la part de marché à 12,66%** contre 12,35% à fin décembre 2022.

Recul des dépôts de la clientèle au Maroc de -3,7% à **143 milliards DH**, soit une part de marché ressources de 12,7% à fin juin 2023 avec toutefois une stabilisation des dépôts à vue au titre du 1^{er} semestre 2023.

Forte résilience de BOA Afrique dans un contexte subsaharien politico-économique difficile, avec un **Résultat Net consolidé** en hausse de **+16%** à 124,5 millions d'euros à fin juin 2023 et un **Produit Net Bancaire** s'établissant à 366 millions d'euros soit **+10,7%**.

Renforcement des Fonds Propres en 2023 à travers l'émission par BANK OF AFRICA d'un **emprunt obligataire subordonné perpétuel** avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons de **500 millions de dirhams**.

RENFORCEMENT DE LA BANQUE EN LIGNE

Enrichissement des services digitaux et de l'offre commerciale de BANK OF AFRICA par des solutions innovantes au service du client et lancement de nouvelles offres promotionnelles sur le site *CréditDaba.ma* et de l'offre « *Welcome Pack* » en faveur de la Profession Libérale et autres packages **100% digitaux** pour la clientèle Particuliers, Privée et Professionnelle.

Elargissement de l'offre de services dans la **nouvelle version de l'Agence Directe** proposant un **parcours dédié aux professionnels** et intégrant des **technologies de pointe d'authentification client biométrique**.

Enrichissement de l'application BMCE Direct à travers de nouveaux services plus adaptés aux besoins de la clientèle tels que le **virement instantané**, la **messagerie sécurisée et fluide** entre clients et conseillers, et une optimisation des parcours de **souscription aux produits**, de la visibilité des opérations et des **services de gestion**.

Poursuite de l'optimisation du portail *Business Online* destiné à la clientèle Entreprise à **travers le déploiement de la version mobile** et la mise en ligne des **versions anglaise et de démonstration**.

PERFORMANCE DURABLE ET CRÉATION DE VALEUR

Renforcement de la collaboration de la Fondation BMCE Bank avec ses **partenaires**, le Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports, l'Institut Français du Maroc, l'Institut Confucius, *Teach for Morocco* et la Fondation *ProFuturo*, à travers la mise à disposition de **nouvelles activités** et de nouveaux centres, le **renforcement de l'offre éducative**, la **formation des éducateurs et l'extension des équipements technologiques**.

Extension de l'enseignement de la **robotique éducative** et de l'**Intelligence Artificielle**, désormais déployé dans **20 écoles du Réseau Medersat.com** avec **1200 élèves bénéficiaires**.

Création par le Président Othman Benjelloun de « **l'Observatoire de la Tour Mohammed VI** » dédié à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, permettant de révéler l'importance des apports de la civilisation arabo-andalouse en matière d'astronomie.

Maintien par BANK OF AFRICA d'une **forte dynamique d'accompagnement et de soutien aux entreprises** dont les **jeunes entrepreneurs** à travers une gamme étoffée de services financiers et extra-financiers et d'appui aux PME au Maroc, notamment à travers le **Club de l'Entrepreneuriat**, **START TPE**, **INTELAKA** et autres prêts **couvrant jusqu'à 60% des projets** et offrant de **l'accompagnement**, de la **formation**, et du **coaching**.

Près du tiers des crédits aux entreprises au Maroc à impact significatif positif, avec une forte dynamique des financements à caractère environnemental.

Lancement par BANK OF AFRICA d'un cycle de rencontres régionales en partenariat avec l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations -AMDIE- pour accompagner la mise en œuvre de la nouvelle Charte de l'Investissement.

Signature par BANK OF AFRICA d'un mémorandum de coopération avec l'AMDIE, la zone de développement économique de Wuhan, et la Fédération Internationale des Entrepreneurs Chinois pour attirer les investissements chinois au Maroc.

Lancement par BMCE Capital de « Cap'Women », un programme d'innovation interne 100% dédié aux femmes, pour accompagner les collaboratrices dans leur création de solutions digitales à forte valeur ajoutée.

Participation de BMCE Capital Conseil à la 2^{ème} édition de la caravane régionale durable organisée par le Cluster ENR, réunissant plus d'une centaine d'acteurs industriels et financiers pour mettre en avant les principales opportunités et potentiels d'investissement dans les filières vertes et de présenter les principaux projets existants, en cours de développement ou à venir dans le solaire, l'éolien et le dessalement.

DISTINCTIONS ET CERTIFICATIONS

Consécration du Dr. Leila Mezian Benjelloun, présidente de la Fondation BMCE Bank, au « Prix méditerranéen de la Femme » accordé par le gouvernement régional d'Andalousie, en partenariat avec la Fondation Trois Cultures de la Méditerranée.

Récompense de la Tour Mohammed VI pour l'excellence de son ingénierie par le prix de la « Meilleure Performance en Termes de Projets d'Ingénierie » lors du palmarès annuel « Caminos Madrid 2022 ».

Désignation de BANK OF AFRICA comme « Meilleure banque du continent africain » par « Global Finance Magazine ».

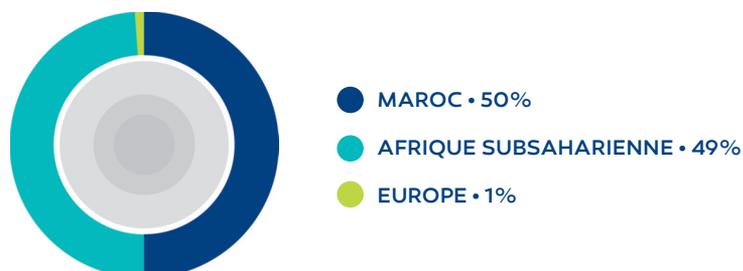
Élection de BANK OF AFRICA comme marque financière la plus admirée au Maroc et dans le top 10 en Afrique du Brand Africa 100 en marge de la 9^{ème} édition de l'African Digital Summit - ADS 2023.

Classement de BANK OF AFRICA parmi les quatre groupes marocains dans la liste Forbes MENA des « 50 banques les mieux valorisées ».

Consécration de BMCE Capital comme « meilleure banque d'investissement au Maroc en 2023 » par « International Investor Magazine ».

Obtention avec succès par BANK OF AFRICA de la certification de son système de gestion de l'énergie, obtenant à la fois les certifications ISO et NM 50001 suite à un audit conjoint mené par Bureau Veritas et IMANOR.

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE A FIN JUIN 2023 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



PRODUIT NET BANCAIRE A FIN JUIN 2023 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



PROFIL



15 005

COLLABORATEURS



32

PAYS



2 000

POINTS DE VENTE



6,6

MILLIONS DE CLIENTS

RATINGS



BA1,
PERSPECTIVES
STABLES



BB,
PERSPECTIVES
STABLES



Rating Extra-Financier
A+

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA a salué l'engagement de son Capital Humain et de ses Actionnaires qui souligne leur détermination à créer davantage de valeur actionnariale et sociétale, au bénéfice ultime d'un développement socio-économique durable au Maroc et en Afrique. Le Conseil remercie également l'ensemble de ses partenaires et clients pour leur confiance dans notre Groupe.

1.1. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.1.1. Normes comptables applicables

Le Groupe a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

1.1.2. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires de l'entité mère ;
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le Groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 30 juin 2023, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les Etats financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprises

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Écart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels indentifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Évaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du Groupe.

1.1.3. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

- Coût amorti ;
- Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI ») ;
- Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

- des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entreprise
- et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

- d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou
- d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Le classement d'un instrument de dette dans l'une des catégories d'actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l'instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n'est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l'instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

- toujours évalués à la juste valeur par résultat,
- sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

- passif financier au coût amorti ;
- passif financier à la juste valeur par résultat ;
- passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat :

- dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou
- si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou
- si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat «Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables» lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues.

Le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- « Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.
- « Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.
- « Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui incluent notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

- le type d'instrument ;
- la note de risque de crédit ;
- le type de garantie ;
- la date de comptabilisation initiale ;
- la durée à courir jusqu'à l'échéance ;
- le secteur d'activité ;
- l'emplacement géographique de l'emprunteur ;
- la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;
- le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

• Probabilités de défaut (PD) :

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêt.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1.

Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, le Groupe a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculée en appliquant des matrices de transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

• Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc.), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

• Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default)

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dire d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

- Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,
- Lors des évaluations ultérieures :
 - En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au bucket 2
 - Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif. La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BANK OF AFRICA SA, BOA Group ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BANK OF AFRICA SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 30 juin 2023, le groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêt, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

h. Évaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

l. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.1.4. Immobilisations**a. Immobilisations Corporelles:**

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe.

Matrice de décomposition retenue par le Groupe

	Immeubles Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté annuel par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.1.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

La norme IFRS 16 :

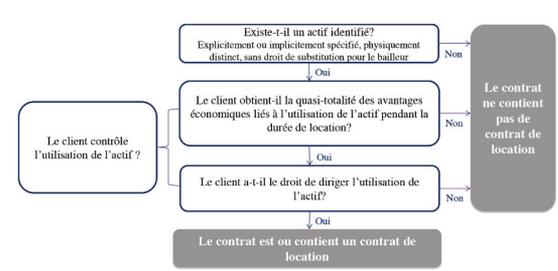
La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée ainsi que la charge d'intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

• Options retenues :

Le Groupe a choisi comme méthode de transition l'approche rétrospective modifiée pour laquelle la dette locative correspond au montant actualisé des loyers restant à la date de première application (01/01/2019) avec un droit d'utilisation reconnu à l'actif d'un montant équivalent à cette même date. En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impact capitaux propres au titre de la première application d'IFRS 16.

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

• La durée retenue :

La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Ainsi, les durées appliquées dépendent des types de biens :

- Pour les baux commerciaux, une durée de 9 ans en moyenne a été retenue ;
- Pour les baux à usage d'habitation, une durée de 3 ans ;
- Pour les véhicules en LLD, la durée retenue est celle du contrat.



Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

1.1.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 30 juin 2023 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.1.7. Avantages au personnel**Classification des avantages au personnel****a. Avantages à court terme**

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le Groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme**a. Méthode d'évaluation**

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.1.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'Administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action du Groupe sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.1.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.1.10. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

"L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales".

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

L'interprétation IFRIC 23 :

Cette interprétation vient compléter la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui contient des dispositions relatives à la reconnaissance et à l'évaluation des passifs ou actifs d'impôts, courants ou différés.

Cette interprétation traite des risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat. L'interprétation s'applique à la détermination des éléments liés à l'impôt sur le résultat, lorsqu'il y a une incertitude sur les traitements retenus par une entité en la matière, au regard des dispositions fiscales applicables. Le risque fiscal provient, par nature, de l'incertitude liée à une position fiscale retenue par l'entité et qui pourrait être remise en cause par l'administration fiscale.

Deux options de transition sont possibles pour appliquer l'interprétation, de manière :

- Totalement rétrospective sous réserve que la société dispose de l'information nécessaire sans tenir compte des circonstances survenues au fil du temps ; ou
- Partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au cours duquel l'interprétation est appliquée pour la première fois. Dans ce cas, l'information comparative du premier exercice d'application n'est pas retraitée.

Le Groupe a choisi la méthode de transition partiellement rétrospective pour cette interprétation en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2019.

1.1.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.1.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions, la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

BILAN

En milliers de DH

ACTIF IFRS	30/06/2023	31/12/2022
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	16 656 252	18 425 856
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	50 410 053	42 305 151
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 620 305	1 555 980
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	366 991	553 274
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	5 560 381	5 575 246
Titres au coût amorti	52 364 913	51 299 202
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	30 527 985	26 324 021
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	209 614 258	209 469 232
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actif d'impôt exigible	1 501 364	1 290 422
Actif d'impôt différé	2 459 341	2 443 684
Comptes de régularisation et autres actifs	9 312 009	8 377 263
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 193 938	1 215 549
Immeubles de placement	3 406 201	3 434 112
Immobilisations corporelles	8 323 944	8 560 774
Immobilisations incorporelles	1 341 872	1 292 679
Ecart d'acquisition	1 032 114	1 032 114
TOTAL ACTIF IFRS	395 691 919	383 154 559

En milliers de DH

PASSIF IFRS	30/06/2023	31/12/2022
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Titres de créance émis	9 433 082	9 167 945
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	87 845 597	65 731 476
Dettes envers la clientèle	236 634 848	246 179 646
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passif d'impôt courant	1 848 030	1 551 727
Passif d'impôt différé	1 173 441	1 179 479
Comptes de régularisation et autres passifs	13 820 205	13 942 922
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	1 482 662	1 458 938
Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	11 554 642	12 100 668
TOTAL DETTES	363 792 508	351 312 800
Capitaux propres	-	-
Capital et réserves liées	20 660 756	19 975 690
Réserves consolidées	-	-
- Part du groupe	2 726 675	2 253 001
- Part des minoritaires	5 232 778	4 878 592
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-
- Part du groupe	696 170	671 763
- Part des minoritaires	505 669	522 540
Résultat de l'exercice	-	-
- Part du groupe	1 414 360	2 304 613
- Part des minoritaires	663 003	1 235 561
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	31 899 411	31 841 759
TOTAL PASSIF IFRS	395 691 919	383 154 559

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers de DH

COMPTE DE RESULTAT IFRS	30/06/2023	30/06/2022
Intérêts et produits assimilés	9 470 922	7 943 002
Intérêts et charges assimilés	-3 253 873	-2 221 144
MARGE D'INTÉRÊT	6 217 048	5 721 858
Commissions perçues	2 290 823	1 833 571
Commissions servies	-422 384	-338 041
MARGE SUR COMMISSIONS	1 868 439	1 495 530
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeur par résultat	91 415	153 146
Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions	92 312	93 552
Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-897	59 594
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres	55 485	183 878
Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables	-	-
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables	55 485	183 878
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financier à la juste valeur par résultat	-	-
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat	-	-
Produit net des activités d'assurance	-	-
Produit net des autres activités	393 863	435 330
Charges des autres activités	-249 078	-235 487
PRODUIT NET BANCAIRE	8 377 172	7 754 255
Charges générales d'exploitation	-3 651 238	-3 488 534
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-422 128	-474 121
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4 303 806	3 791 600
Coût du risque	-1 505 150	-1 383 786
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 798 656	2 407 814
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	67 162	76 845,00
Gains ou pertes nets sur autres actifs	9 607	4 465,00
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	2 875 425	2 489 124
Impôt sur les résultats	-798 062	-672 113
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession	-	-
RÉSULTAT NET	2 077 363	1 817 011
Résultat Hors-groupe	663 003	548 976
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	1 414 360	1 268 035

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	30/06/2023	30/06/2022
Résultat net	2 077 363	1 817 011
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	-768 236	154 686
Écarts de conversion	-768 236	154 686
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Écarts de réévaluation	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	6 596	-19 829
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-
Éléments évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	6 596	-19 829
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-761 640	134 857
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 315 723	1 951 868
Part du groupe	1 011 314	1 314 785
Part des intérêts minoritaires	304 409	637 083



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca



119, Bd Abdelmoumen
20 360 Casablanca

GRUPE BANK OF AFRICA - BMCE GROUP
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION INTERMEDIARE DES COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2023

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BANK OF AFRICA BMCE GROUP et ses filiales (Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP) comprenant l'état de la situation financière consolidée, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et une sélection de notes explicatives au titre de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 31.899.411, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 2.077.363.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA S.A dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de donations, pour un montant total de 5 milliards de dirhams au 30 juin 2023. En application des dispositions réglementaires en vigueur, le ressort un actif pour un montant de 1 milliard de dirhams présentant des incertitudes liées à sa valeur de réalisation.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP établis au 30 juin 2023, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 22 septembre 2023

Les commissaires aux Comptes



Fajlal MEKOUAR
Associé



Amine BAAKILI
Associé

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 30/06/2023

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux Propres Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2021 corrigés	2 056 066	17 236 350		4 937 094	-421 840	23 807 669	5 691 448	29 499 117
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2022	2 056 066	17 236 350		4 937 094	-421 840	23 807 669	5 691 448	29 499 117
Opérations sur capital	31 632	651 642		-683 274				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-817 552		-817 552	-580 526	-1 398 078
Résultat de l'exercice				2 304 613		2 304 613	1 235 561	3 540 174
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					-75 009			-75 009
Ecart de conversion					80 796	80 796	280 538	361 334
Gains ou pertes latents ou différés					5 787	5 787	280 538	286 325
Variation de périmètre								
Autres variations				-95 451		-95 451	9 672	-85 779
Capitaux propres clôture 31.12.2022	2 087 698	17 887 992		5 645 430	-416 053	25 205 066	6 636 693	31 841 759
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur instruments financiers)								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2023	2 087 698	17 887 992		5 645 430	-416 053	25 205 066	6 636 693	31 841 759
Opérations sur capital		685 066		-685 066				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-835 079		-835 079	-622 908	-1 457 987
Résultat de l'exercice				1 414 360		1 414 360	663 003	2 077 363
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					6 596	6 596		6 596
Ecart de conversion					-409 642	-409 642	-358 594	-768 236
Gains ou pertes latents ou différés					-403 046	-403 046	-358 594	-761 640
Variation de périmètre								
Autres variations				116 659		116 659	83 256	199 915
Capitaux propres clôture 30.06.2023	2 087 698	18 573 058		5 656 304	-819 099	25 497 960	6 401 450	31 899 411

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	30/06/2023	31/12/2022
Résultat avant impôts	2 875 425	4 870 310
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	346 482	712 693
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-70 920	15 527
+/- Dotations nettes aux provisions	1 270 867	1 865 924
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-67 162	-142 334
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	80 840	-811 191
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-722 459	79 891
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	837 650	1 720 508
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	14 322 112	-310 746
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-9 255 462	8 897 944
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-10 083 845	-11 435 915
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-431 264	2 065 565
- Impôts versés	-819 126	-1 387 781
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-6 267 585	-2 170 933
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-2 554 510	4 419 885
+/- Flux liés aux Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-646 039	-2 005 313
+/- Flux liés aux immeubles de placement	20 691	126 205
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-262 024	-584 446
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-887 373	-2 463 553
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-1 164 573	-2 239 621
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-209 631	-1 159 965
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 374 204	-3 399 586
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-903 709	729 444
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-5 719 796	-713 810
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	21 965 754	22 679 565
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	18 425 856	19 737 051
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 539 898	2 942 513
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	16 245 958	21 965 754
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	16 656 252	18 425 856
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-410 294	3 539 898
Variation de la trésorerie nette	-5 719 796	-713 811

MARGE D'INTÉRÊTS

En milliers de DH

	30/06/2023			30/06/2022		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	5 947 660	1 684 642	4 263 019	5 367 880	1 364 561	4 003 319
Comptes et prêts/emprunts	5 626 713	1 587 560	4 039 154	5 002 776	1 351 058	3 651 718
Opérations de pensions		97 082	-97 082		13 503	-13 503
Opérations de location-financement	320 947		320 947	365 104		365 104
Opérations interbancaires	742 595	1 200 095	-457 500	369 992	517 888	-147 895
Comptes et prêts/emprunts	727 957	743 782	-15 825	368 681	414 564	-45 883
Opérations de pensions	14 637	456 313	-441 676	1 311	103 324	-102 012
Emprunts émis par le Groupe		369 136	-369 136		338 695	-338 695
Instruments à la juste valeur sur capitaux propres						
Instruments de dette	2 780 667		2 780 667	2 205 130		2 205 130
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	9 470 922	3 253 873	6 217 048	7 943 002	2 221 144	5 721 858

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers de DH

	30/06/2023						30/06/2022					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total
Marge d'Intérêt	2 602 267	41 922	288 219	-3 054	3 287 695	6 217 048	2 599 543	16 497	346 754	-2 554	2 761 620	5 721 860
Marge sur commissions	638 310	66 744	19 963		1 143 422	1 868 439	569 803	91 252	15 378		819 097	1 495 530
Produits nets bancaires	3 282 513	189 639	314 061	75 642	4 517 318	8 577 172	3 237 379	207 656	367 196	60 324	3 881 700	7 754 255
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 644 168	-158 828	-125 278	-35 347	-2 111 745	(4 073 366)	-1 594 313	-149 353	-150 268	-38 500	-2 050 222	(3 962 656)
Résultat Brut d'exploitation	1 658 344	30 811	190 783	38 295	2 405 574	4 303 807	1 643 066	58 303	236 928	21 824	1 831 478	3 791 600
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-372 794	-28 949	-69 343	-4 412	-322 564	(798 062)	-344 992	-38 661	-83 501	-3 629	-201 329	(672 112)
Résultat Part du groupe	583 436	53 212	57 352	8 240	712 119	1 414 359	563 830	58 798	61 543	4 642	579 222	1 268 035

ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers de DH

	30/06/2023						31/12/2022					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total
TOTAL BILAN	250 077 079	909 722	16 719 994	229 945	127 755 179	395 691 920	233 204 554	843 156	16 976 188	168 540	131 962 121	383 154 559
ELEMENTS D'ACTIF												
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 940 267	9 117	24 725	5 028	1 948 235	5 927 372	3 901 919	8 809	24 725	5 028	2 188 039	6 128 520
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	136 273 144		15 639 451		57 701 663	209 614 258	133 434 271		15 836 020	1	60 198 941	209 469 233
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	50 390 885	121 837	861		1 516 774	52 030 357	42 301 200	103 052	861		1 456 019	43 861 132
Titres au coût amorti	14 308 879				38 056 034	52 364 913	12 637 870				38 661 333	51 299 202
ELEMENTS DU PASSIF												
DÉTTE ENVERS LA CLIENTÈLE	150 396 721		550 470		85 687 657	236 634 848	155 264 736		647 357		90 267 553	246 179 646
FONDS PROPRES	20 409 028	476 761	1 463 016	(256 475)	9 807 079	31 899 410	20 040 335	492 999	1 537 563	(236 899)	10 007 762	31 841 759

COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	30/06/2023			30/06/2022		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 828 489	170 428	1 658 061	1 423 437	123 321	1 300 116
avec les établissements de crédit						
avec la clientèle	1 138 779		1 138 779	954 426		954 426
sur titres	91 370	29 301	62 069	118 133	27 462	90 671
de change	598 339	141 127	457 212	350 879	95 859	255 019
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan						
Prestation de services bancaires et financiers	462 334	251 957	210 378	410 134	214 720	195 414
Produits nets de gestion d'OPCVM						
Produits nets sur moyen de paiement	268 224	65 557	202 667	233 445	65 633	167 812
Assurance						
Autres	194 110	186 400	7 711	176 688	149 087	27 601
Produits nets de commissions	2 290 823	422 384	1 868 439	1 833 571	338 041	1 495 530

COÛT DU RISQUE

En milliers de DH

	30/06/2023	30/06/2022
Dotations nettes aux dépréciations	-1 218 542	-952 053
Bucket 1	-174 277	-170 432
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-2 634	18 100
Dont Prêts et créances à la clientèle	-10 868	-46 269
Dont Engagements hors bilan	-3 282	-26 694
Dont Instruments de dettes	-157 492	-115 569
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
Bucket 2	-73 933	-181 350
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	657	
Dont Prêts et créances à la clientèle	-74 036	-182 167
Dont Engagements hors bilan	103	160
Dont Instruments de dettes		
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
Bucket 3	-970 333	-600 272
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	8 817	-2 380
Dont Prêts et créances à la clientèle	-945 954	-597 718
Dont Engagements hors bilan	-33 196	-174
Dont Instruments de dettes		
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
Récupérations sur créances amorties	55 576	47 862
Pertes sur créances irrécouvrables	-203 222	-408 242
Autres	-138 961	-71 353
Coût du risque	-1 505 149	

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATEGIES DE COUVERTURE MISSION & ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

Dans le cadre des missions du Conseil d'Administration portant sur la maîtrise des risques associés aux activités de la Banque, l'examen des systèmes mis en œuvre par la Direction Générale afin de gérer ces risques et ce, garantissant le respect des exigences applicables liées à la réglementation, aux sociétés, aux valeurs mobilières et aux autres obligations légales, BANK OF AFRICA a mis en place un dispositif de gestion des risques reposant sur plusieurs instances de gouvernance, d'une part, et des instances de gestion courante, d'autre part. Sont ainsi impliqués dans la gestion et la surveillance des risques de la Banque et du Groupe le Comité Risques Groupe, le CACI Groupe, le Comité Exécutif, les Comités de Crédit, le Comité de Pilotage et de Gestion des Risques Groupe et le Comité de Surveillance des Engagements.

Par ailleurs, le Contrôle Général Groupe est mandaté pour diligenter des missions d'inspection et d'audit dans les différentes entités opérationnelles aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

La Filère Risques est totalement indépendante de toute filière opérationnelle dans le Groupe et des entités et permet de garantir une information indépendante, objective et complète aux dirigeants sur la situation des risques. Elle vise à ce que le dispositif de maîtrise des risques soit efficace, exhaustif et homogène et à ce que le niveau des risques pris soit cohérent avec les orientations de l'activité, notamment les objectifs stratégiques et les moyens du Groupe et ses entités.

Le Groupe et ses entités veillent en continu au respect des exigences réglementaires édictées par Bank Al Maghrib ainsi que celles requises par les banques centrales locales.

La Direction Générale Risques Groupe, à travers les Pôles Management des Risques Groupe, Analyse des Engagements, Surveillance des Engagements, et Risques sur Contreparties Afrique & Projets Transverses assure, d'une part, le pilotage et la surveillance des risques supportés par les entités du Groupe et, d'autre part, examine les modalités d'octroi de lignes de crédit. La mission du Pôle Risques Groupe est de parvenir à la maîtrise des risques en contribuant activement à :

- La définition de la politique des risques du Groupe BANK OF AFRICA ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements.

RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque.

Dispositif de Décision

La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre s'articule autour de deux approches :

- Une approche standardisée, pour les produits communs destinés aux particuliers, qui repose sur deux piliers :
 - L'utilisation d'une fiche d'autocontrôle qui formalise les critères d'acceptation, sur la base desquels l'évaluation des risques est menée. Cette fiche d'autocontrôle reprend les conditions du crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit ;
 - Un système de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit. Il permet d'assurer la conformité des décisions prises aux processus de crédit et l'intégrité de la personne délégataire. Chaque demande de prêt transite par toutes les entités subordonnées jusqu'à son octroi par l'entité titulaire de la demande en question.
- Une approche individuelle, en fonction des spécificités et des besoins des entreprises, qui repose sur trois principaux directeurs :
 - La gestion du portefeuille de crédit qui permet au Senior Management de détenir suffisamment d'informations pour évaluer le profil de risque de client ;
 - La délégation du pouvoir d'approbation à des individus intuitu personae sur la base de leur expérience, jugement, compétence, et formation professionnelle ;
 - L'équilibre des pouvoirs, les facilités étant accordées sur la base du jugement d'au moins trois personnes "Troika".

Pour certains niveaux de risques, l'approbation du Comité Senior de Crédit ou du Comité des Grands Engagements (CGE) doit être sollicitée. A noter également qu'un contrôle autonome de la qualité du crédit et du respect des procédures est assuré par le Contrôle Général Groupe. Parallèlement, la Direction Générale Risques Groupe veille de manière autonome et poursuit le maintien de la qualité de gestion des risques et le respect des règles et procédures internes.

Le niveau d'approbation requis est généralement déterminé par le montant des facilités proposées au client, le rating du client, les crédits nécessitant l'approbation d'un spécialiste sectoriel, les crédits jouissant de garanties sûres, la maturité de la facilité.

Diversification du Portefeuille

La diversification du portefeuille de crédit demeure une préoccupation permanente de la politique de risque du Groupe. Les éventuelles concentrations par contrepartie ou par secteur font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives permettant une gestion dynamique de l'exposition.

A ce propos, des limites de concentration sont instaurées et revues semestriellement portant sur les secteurs d'activité ainsi que les Groupes d'intérêt économique. Aussi, des reportings réguliers sont adressés à Bank Al-Maghrib, notamment celui du coefficient maximum de division des risques.

Surveillance et pilotage

La Direction Générale Risques Groupe assure, au niveau du Groupe BANK OF AFRICA, des missions de prévention et de surveillance permanente des risques de crédit.

Fonction clé dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés.

Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, la Direction Générale Risques Groupe est amenée à :

- Surveiller la régularité des engagements : conformité à l'objet du crédit et respect des cotes autorisées, examen des incidents de paiement, revue des dossiers échus... ;
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants ;
- Suivre avec le Réseau l'évolution des principaux risques (créances difficiles, engagements les plus importants et/ ou les plus sensibles) ;
- Déterminer les dossiers éligibles au déclassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance ;
- Suivre en permanence les indicateurs de risque de crédit : créances saines, créances sensibles et créances en souffrance en précisant les provisions, le taux de sinistralité et le taux de couverture.

Créances en souffrance

A l'occasion de la revue périodique, mensuelle, du portefeuille et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'alignant sur les exigences réglementaires locales.

Cette revue est actée dans le cadre des comités de surveillance des comptes en anomalie et de déclassement, et ce sur proposition de la fonction Risques de chaque entité. Les décisions de ces comités sont mises en œuvre à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes sains à la catégorie de créances en souffrance correspondantes ainsi que de leur provisionnement. Le provisionnement fait l'objet de contrôle et de suivi par le Contrôle Général Groupe, les Auditeurs Externes et le Comité Risques Groupes.

Dispositif de Notation Interne

Un outil de notation interne dédié aux entreprises (GE & PME) est déployé au niveau du réseau commercial.

Parallèlement, la banque dispose d'un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation dédié au segment « Retail ».

BANK OF AFRICA dispose également de grilles de score pour les MRE, professionnels, et TPE. Ces grilles sont déployées au niveau du SI de la Banque.

RISQUE DE MARCHÉ

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent :

- Le risque de taux d'intérêts ;
- Le risque sur titre de propriété ;
- Le risque de change ;
- Le risque sur produits de base.

Et deux typologies de risque de crédit sur opérations de marché :

- Risque de contrepartie ;
- Risque de règlement livraison.

Le dispositif de gestion des risques du Groupe BANK OF AFRICA s'articule autour de trois axes principaux :

Limites de Contrepartie sur opérations de marché :

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BANK OF AFRICA via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie. Les transactions dépassant les limites font l'objet d'une fixation de limites a priori, selon un schéma délégataire s'appuyant sur le principe de la Troika.

Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe BANK OF AFRICA se décline comme suit :

- Les limites de stop/loss par activité sur différents horizons ;
- Les limites de positions ;
- Les limites de transaction.

Indicateurs de risque

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BANK OF AFRICA et se déclinent comme suit :

Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Stress Testing et Facteurs de risque

Le Groupe BANK OF AFRICA réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scénarii extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille.

RISQUE GLOBAL DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un contexte de croissance des actifs, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place par BANK OF AFRICA - BMCE Group a pour objectif de veiller à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en permettant d'optimiser la valeur économique des Fonds Propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque ;
- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance offertes par l'environnement macro-économique.

Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement à lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage massif des engagements en hors bilan ;
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyen et long termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) : coefficient de liquidité selon les normes de Bâle III ;
- Le profil des impasses cumulées à horizon 12 mois en mode statique ;

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long termes. Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

Risque de Taux

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les marges prévisionnelles de la Banque. La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur économique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux. L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer en faisant appel à un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scénario de variation des taux de 200 pbs tel que préconisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport à la MNI prévisionnelle.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen, long termes. Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actif / passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

RISQUE OPERATIONNEL

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte découlant d'un processus interne défaillant ou d'un système inadéquat, d'une erreur humaine ou d'un événement externe.

L'objectif prioritaire de BANK OF AFRICA - BMCE Group au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels est la réduction de l'exposition aux risques opérationnels, l'optimisation des processus de surveillance et le renforcement du dispositif de contrôle.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques à travers la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels ainsi que les indicateurs clés de risques (K.R.I.). Une organisation spécifique de gestion des risques opérationnels a été mise en place se basant sur des interlocuteurs risques opérationnels. Il s'agit des Correspondants Risques opérationnels Métiers et Filiales (CRO), Coordinateurs Risques Opérationnels et Relais Risques Opérationnels.

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour l'atténuation de l'exposition aux risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurance ;
- Eviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Elaborer des plans de continuité d'activité.

BANK OF AFRICA - BMCE Group dispose d'un dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque. Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...

La gouvernance des risques opérationnels au sein de BANK OF AFRICA - BMCE Group est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Comité de Suivi des Risques Opérationnels ;
- Comité Risques Opérationnels Filiales ;
- Comité Risques Opérationnels Groupe.

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques ;
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de types de risques ;
- La définition des actions préventives et correctives à mettre en place afin de réduire le niveau de risque ;
- Le montant des Fonds Propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

Plan de Continuité d'Activité

Porté par un cadre réglementaire, le plan de continuité d'activité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques. Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations des services essentiels de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Responsabilité environnementale, climatique et sociale

Le cadre de gestion des engagements de responsabilité environnementale, climatique et sociale de BANK OF AFRICA - BMCE Group est construit sur la base des valeurs de BANK OF AFRICA et de l'engagement sous-jacent à respecter les droits de l'homme et l'environnement. Il s'applique à toutes les filiales bancaires du Groupe et à celles liées au secteur bancaire. Aussi, il y a lieu de préciser que ce cadre s'applique à tous les produits et services financiers proposés par la Banque.

Les systèmes d'identification, de mesure de d'analyses internes des risques ECS sont désormais étroitement liés à la gestion quotidienne des risques opérationnels.

RISQUE PAYS

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

La politique de gestion des risques pays décrit en détail le dispositif qui repose sur les axes suivants :

- Identification du risque pays ;
- Calcul de l'exposition par pays et consolidation ;
- Élaboration de la fiche pays et sa notation ;
- Allocation des limites pays ;
- Reporting et alertes ;
- Provisionnement.

Le suivi et la surveillance des expositions du Groupe sur les risques pays sont assurés à travers une remontée mensuelle de Reporting provenant des filiales à destination du Management des Risques Groupe.

Les limites d'exposition par pays

Dans le processus de Gestion du Risque Pays, les banques sont tenues de structurer des limites pays en tenant compte de l'appréciation qualitative et quantitative du risque ainsi que le niveau de capitalisation de la banque.

A cet effet, la calibration des limites pays a été réalisée tenant compte du profil de risque de chaque pays, d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs ainsi que l'historique des expositions consolidées.

Ces limites sont réexaminées et réajustées régulièrement à la lumière de l'évaluation actualisée de chaque pays et à la survenance de tout élément de nature à les impacter substantiellement (suspension, réduction voire suppression). Ces macro-limites sont proposées par Risques Groupe et soumises à l'approbation du Comité Risques Groupe.

Cartographie des Risques Pays

La banque se base sur le rating des agences de notation externes (S&P) qui notent plus de 80% des pays du monde et qui ont développées une expertise et un savoir-faire suffisant sur les problématiques et les enjeux futurs au sein des pays.

La banque utilise la notation de l'assureur de crédit Coface, afin de compléter les pays qui ne sont pas notés par S&P. Aussi, les études pays du Centre d'Intelligence Economique (CIE) de BANK OF AFRICA sont utilisées pour approfondir l'analyse et l'alimentation de la cartographie.

La cartographie de la banque couvre les pays suivant une échelle regroupant six classes : Excellent Profil de Risque, Très bon Risque, Bon Risque, Risque Modéré, Risque Elevé et Risque Extrême. Cette échelle a été construite à partir d'un benchmark avec le baromètre S&P, chaque tranche fait référence à un niveau de risque précis et permet de donner une évaluation du Risque.

STRESS TESTING

Le Stress Testing consiste à analyser les différents scénarios suite à des chocs extrêmes affectant les activités du groupe et qui touchent aux volets crédit, marché et risque pays. Il vise d'une part à renforcer les outils de mesure de risque afin de prévoir et d'anticiper d'éventuelles situations de risque, et d'autre part à permettre une meilleure allocation des fonds propres.

Le Groupe BANK OF AFRICA intègre le stress testing comme composante fondamentale de sa politique de gestion des risques, à travers des exercices de stress test réalisés régulièrement en sus des reportings semestriels instaurés par le régulateur.

DISPOSITIF ICAAP

L'Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP) est un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Il a pour but d'assurer en permanence une adéquation entre les fonds propres et l'ensemble des risques significatifs de la banque.

L'ICAAP s'articule autour de 3 axes principaux :

- La définition et le pilotage de l'appétit au risque de BANK OF AFRICA S.A
- L'identification et le pilotage des risques
- Ainsi que la mise en place d'un capital buffer visant à couvrir les risques du pilier 2 (risque de taux, de liquidité, de concentration, conformité...).

Le processus ICAAP (Internal Capital Adequacy Assesment Process) permet de définir une structure des fonds propres, des projections dynamiques de ratios de solvabilité et des exigences en capital additionnel.

Pour compléter ce processus, la banque procède à des simulations et des stress-tests basés sur plusieurs critères pour évaluer l'impact des facteurs de risque sur sa capacité de résistance en termes de fonds propres.

Le dispositif risk appetite, quant à lui, s'est concrétisé par l'intégration de deux référentiels cadres à savoir :

- Le *risque appetite framework* qui décrit le schéma de gouvernance et d'organisation, le processus de définition et la financière de l'appétit pour le risque au sein de la banque.
- Le *risk appetite statement* qui définit en cohérence avec le plan stratégique de développement du Groupe, les dimensions du risk appetite qui reflètent le profil de risque de la banque.

Ces dimensions sont déclinées en indicateurs quantitatifs auxquels des seuils ont été associés. La Filère Risques veille à bien articuler le dispositif d'appétit au risque avec le processus d'allocation des fonds propres et le système des limites. Pour les principaux risques, l'appétit pour le risque du Groupe est encadré par des limites et des seuils d'alerte. Ces indicateurs permettent de conforter l'atteinte des valeurs cibles du Groupe et d'orienter le profil de rentabilité du Groupe.

Le Dispositif ICAAP fait l'objet de réévaluation régulière en interne à l'occasion de chaque édition. A cet effet la banque a transmis à Bank Al Maghrib l'édition 2023 du rapport ICAAP.

PLAN DE REDRESSEMENT DE CRISE INTERNE (PRCI) :

Dans le cadre des nouvelles dispositions de la circulaire 4/W/2017 de Bank Al Maghrib relative à la mise en place du Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI), BANK OF AFRICA a pris les dispositions nécessaires afin de se conformer à cette réglementation.

Ce dispositif de prévention a pour objet d'évaluer la résilience du Groupe BANK OF AFRICA, en tant qu'établissement systémique, en cas de crise extrême et d'identifier les leviers pour rétablir sa viabilité sur les volets solvabilité, liquidité, qualité des actifs et rentabilité. Aussi, les différents risques auxquels le groupe est exposé, ont été couverts par ce PRCI, à savoir : le risque de crédit, le risque de marché, le risque pays, les risques de gestion du bilan, les risques opérationnels, le risque de cybercriminalité, le risque de non-conformité et le risque de réputation.

Ainsi, la taxonomie des risques du Groupe en articulation avec le dispositif ICAAP. Le renforcement des simulations de crise interne en se basant sur des scénarii extrêmes mais plausibles et qui couvrent l'ensemble des risques encourus par le Groupe. Les travaux menés ont abouti à la définition du périmètre significatif pouvant être sujet à une crise majeure (entités significatives, activités fondamentales ou encore fonctions critiques). Des scénarii de crises ont été définis, et ont fait l'objet de simulation et de calculs d'impact.

Ainsi, pour chaque impact estimé, des mesures de rétablissement ont été définies avec pour objectifs de restaurer la viabilité financière de la banque via des leviers préalablement identifiés et quantifiés. A ce propos, une revue de la liste des mesures de redressement a été opérée, et ce en détaillant les mesures préparatoires et prééques, risques opérationnels et financiers pour faciliter la mise en œuvre des mesures de redressement ainsi que la hiérarchisation des mesures définies.

BANK OF AFRICA BMCE GROUP a mis en place un dispositif de suivi d'indicateurs précoce en vue de détecter les crises en temps opportun et a défini des indicateurs devant déclencher les mesures de rétablissement. Le suivi de ces indicateurs fait partie du dispositif global de gestion des risques du Groupe et de leur surveillance.

L'année 2023 a été marquée par la transmission de la 6^{ème} édition du rapport PRCI à Bank Al Maghrib. En effet, la banque simule annuellement le rétablissement de sa viabilité financière en cas de survenance d'une crise interne majeure qui touche les activités du groupe et cause une dégradation significative des indicateurs de risques et financiers.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	30/06/2023		31/12/2022	
	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/Passifs financiers à la juste valeur par résultat
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT				
Titres de créance négociables	42 466 485	-	34 223 390	-
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	40 244 233	40 244 233	32 004 837	32 004 837
Autres titres de créances négociables	2 222 252	2 222 252	2 218 554	2 218 554
Obligations	2 467 509	-	1 792 635	-
Obligations d'Etat	2 054 925	2 054 925	807 312	807 312
Autres obligations	412 584	412 584	985 322	985 322
Actions et autres titres à revenu variable	5 483 452	1 620 305	7 103 757	6 314 522
Opérations de pension	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
aux établissements de crédit				
à la clientèle entreprises				
à la clientèle particuliers				
Instruments financiers dérivés de transaction	-7 393	-7 393	-25 396	-25 396
Instruments dérivés de cours de change	-7 393	-7 393	-25 396	-25 396
Instruments dérivés de taux d'intérêt				
Instruments dérivés sur actions				
Instruments dérivés de crédit				
Autres instruments dérivés				
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	50 410 053	1 620 305	52 030 357	42 305 151
dont titres prêtés				
hors actions et autres titres à revenu variable				
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT				
Emprunts de titres et ventes à découvert				</

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	30/06/2023			31/12/2022		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	366 991	154 057	-19 125	553 274	-	-99 328
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	5 560 381	1 663 462	-608 045	5 575 246	1 703 095	-608 159

PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU COUT AMORTI

	30/06/2023	31/12/2022
Comptes à vue	15 392 487	11 922 968
Prêts	15 000 206	14 349 694
Dont prêts de trésorerie JJ	510 121	490 274
Opérations de pension	221 613	133 014
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	30 614 305	26 405 676
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-86 320	-81 655
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	30 527 985	26 324 021

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	30/06/2023	31/12/2022
Comptes à vue	10 316 417	7 209 171
Emprunts	36 528 843	30 825 986
Dont emprunt de trésorerie JJ	3 485 719	1 507 129
Opérations de pension	41 000 337	27 696 319
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	87 845 597	65 731 476

PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI

	30/06/2023	31/12/2022
Comptes ordinaires débiteurs	23 517 161	21 434 885
Prêts consentis à la clientèle	176 906 164	176 367 379
Opérations de pension	11 672 411	13 636 192
Opérations de location-financement	15 838 185	15 859 122
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	227 933 921	227 297 577
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-18 319 663	-17 828 345
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	209 614 258	209 469 232

VENTILATION DES PRÊTS & CRÉANCES ET DES DÉPRECIATIONS PAR BUCKET

	30/06/2023							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	383 226	-	-	383 226	16 235	-	-	16 235
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	383 226		383 226		16 235			16 235
Actifs Financiers au coût amorti	273 355 447	17 596 522	21 312 654	312 264 623	3 006 458	2 518 117	14 232 892	19 757 468
Prêts et créances sur les établissements de crédit	30 546 465	64 636	3 201	30 614 302	71 295	11 959	3 062	86 316
Prêts et créances sur la clientèle	189 092 581	17 531 886	21 309 453	227 933 920	1 583 674	2 506 158	14 229 830	18 319 663
Titres de dettes	53 716 401			53 716 401	1 351 489			1 351 489
Total Actif	273 738 673	17 596 522	21 312 654	312 647 849	3 022 693	2 518 117	14 232 892	19 773 703
Total Hors Bilan	52 603 392	201 719	258 905	53 064 016	207 049	625	217 106	424 780

	31/12/2022							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	563 824	-	-	563 824	10 550	-	-	10 550
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	563 824			563 824	10 550			10 550
Actifs Financiers au coût amorti	267 881 614	17 383 920	20 928 606	306 194 140	2 842 458	2 437 599	13 821 627	19 101 685
Prêts et créances sur les établissements de crédit	26 295 784	104 048	5 844	26 405 676	73 053	2 897	5 704	81 655
Prêts et créances sur la clientèle	189 094 943	17 279 872	20 922 762	227 297 577	1 577 719	2 434 702	13 815 923	17 828 345
Titres de dettes	52 490 888			52 490 888	1 191 686			1 191 686
Total Actif	268 445 438	17 383 920	20 928 606	306 757 964	2 853 008	2 437 599	13 821 627	19 112 234
Total Hors Bilan	52 677 148	202 590	218 191	53 097 929	203 766	728	198 529	403 023

DETTES ENVERS LA CLIENTELE

	30/06/2023	31/12/2022
Comptes ordinaires créditeurs	145 560 480	148 874 854
Comptes à terme	28 379 159	33 787 630
Comptes d'épargne	46 019 187	45 962 805
Bons de caisse	3 627 598	3 483 733
Opérations de pension	5 461 460	4 882 677
Autres comptes créditeurs	7 586 964	9 187 946
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	236 634 848	246 179 646

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	30/06/2023	31/12/2022
Banque au Maroc	150 396 721	155 264 736
Services Financiers Spécialisés	550 470	647 357
Activités à l'international	85 687 657	90 267 553
Gestion d'actifs		
Autres Activités		
TOTAL EN PRINCIPAL	236 634 848	246 179 646
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	236 634 848	246 179 646

VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTELE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30/06/2023	31/12/2022
Maroc	150 947 191	155 912 093
Afrique	84 598 996	89 366 493
Europe	1 088 661	901 060
TOTAL EN PRINCIPAL	236 634 848	246 179 646
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	236 634 848	246 179 646

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	30/06/2023			31/12/2022		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	17 795 467	9 471 524	8 323 943	17 982 888	9 422 114	8 560 774
Terrains et constructions	5 595 208	1 481 353	4 113 855	5 699 703	1 504 559	4 195 144
Équipement, Mobilier, Installations	5 148 839	3 562 508	1 586 331	5 157 588	3 551 025	1 606 563
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	7 051 420	4 427 663	2 623 757	7 125 597	4 366 530	2 759 067
Immobilisations incorporelles	2 885 474	1 543 601	1 341 872	2 798 281	1 505 602	1 292 679
Logiciels informatiques acquis	2 193 586	1 336 051	857 535	2 072 821	1 297 062	775 758
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	691 888	207 550	484 338	725 460	208 539	516 921
Immeubles de placements	3 892 436	486 235	3 406 201	3 918 104	483 991	3 434 112

CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

Détail des charges des contrats de location	30/06/2023	30/06/2022
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-28 449	-28 953
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-134 354	-130 949

ACTIF AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	30/06/2023	31/12/2022
Immobilisations corporelles	8 323 944	8 560 774
Dont droits d'utilisation	1 162 259	1 176 079

PASSIF AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

	30/06/2023	31/12/2022
Compte de régularisation et autres passifs	13 820 205	13 942 922
Dont dette locative	1 199 042	1 220 525

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	30/06/2023	31/12/2022
CAPITAL (EN MAD)	2 087 698 270	2 056 066 480
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	208 769 827	205 606 648
Résultat Part groupe (EN MAD)	1 414 359 869	1 268 034 866
Résultat par Action (EN MAD)	6,77	6,17
Résultat dilué par Action (EN MAD)	6,77	6,17

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BANK OF AFRICA	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	61,96%	61,96%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB Bank	Banque	39,42%	39,42%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA EUROPE	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICE	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	92,24%	78,63%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACOMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	51,00%	51,00%	M E E
BANK AL KARAM	Banque Participative	56,40%	56,40%	M E E

1 - PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

- 1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.
- 1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la Norme Comptable Générale.
- 1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.
- 1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.
- 1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.
 - Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.
- 1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :
 - Principe de continuité d'exploitation.
 - Principe de permanence des méthodes.
 - Principe du coût historique.
 - Principe de spécialisation des exercices.
 - Principe de prudence.
 - Principe de clarté.
 - Principe d'importance significative.

2. Présentation

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central
- les comptes des agences établies au Maroc
- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, succursale de Shanghai, et l'agence de Tanger off Shore).
- Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

2.1. Principes généraux

- Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.
- La présentation des états de synthèse de BANK OF AFRICA est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

2.2. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
 - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,
 - Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :
 - 20 % pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

2.3. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.4. Portefeuilles de titres

2.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2.4.2 Titres de Transaction.

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.
- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de mainteneur de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.
- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.
- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

2.4.3 Titres de Placement.

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories " Titres de l'activité de portefeuille " et " Titres de participation et parts dans les entreprises liées " font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie " Titres de placement " à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie " Titres d'investissement ", il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

2.4.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

2.4.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation
- Participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille et
- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis ; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

2.4.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

2.5. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

2.6. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du " taux de clôture ".

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste "écart de conversion".

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

2.7. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

2.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissables

2.9. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

2.10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

2.11. Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avais et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base " flat " et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

2.12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

2.13. Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

BILAN

ACTIF	30/06/2023	31/12/2022
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 782 577	5 872 022
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	29 876 778	26 718 136
. A vue	9 055 093	5 579 695
. A terme	20 821 685	21 138 441
Créances sur la clientèle	132 416 858	129 962 437
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	43 052 867	42 284 899
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	24 818 709	21 174 518
. Crédits et financements participatifs immobiliers	40 881 527	41 291 221
. Autres crédits et financements participatifs	23 663 755	25 211 799
Créances acquises par affectation	2 947 882	2 745 439
Titres de transaction et de placement	51 568 788	44 009 829
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	35 905 931	27 732 651
. Autres titres de créance	628 460	188 547
. Titres de propriété	15 014 323	16 068 557
. Certificats de Sukuks	20 074	20 074
Autres actifs	9 138 474	8 073 212
Titres d'investissement	14 313 368	12 644 762
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	10 420 986	8 630 225
. Autres titres de créance	3 892 382	4 014 537
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	13 187 008	12 942 537
. Participation dans les entreprises liées	9 838 724	9 585 309
. Autres titres de participation et emplois assimilés	3 348 284	3 357 228
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	191 787	199 866
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	339 749	369 854
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	560 173	439 757
Immobilisations corporelles	2 723 501	2 749 665
TOTAL DE L'ACTIF	262 046 943	246 727 516

En milliers de DH

HORS BILAN

HORS BILAN	30/06/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS DONNES	36 174 690	31 016 880
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	90 650	200 370
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	8 958 798	8 921 779
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	6 245 824	5 370 037
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	11 728 092	11 176 454
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	9 151 326	5 348 239
ENGAGEMENTS RECUS	22 239 273	23 304 312
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	18 733 536	19 518 360
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	3 505 737	3 785 953
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	0
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

En milliers de DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	30/06/2023	30/06/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	7 591 843	6 781 402
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	419 446	198 747
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 975 990	2 669 504
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	689 064	328 135
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	686 970	659 923
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	19 430	10 119
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	664 781	628 330
Autres produits bancaires	2 136 162	2 286 643
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 638 782	2 972 262
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	894 166	329 231
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	588 362	422 878
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	310 327	260 717
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	16 605	9 871
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	1 829 322	1 949 565
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	1
PRODUIT NET BANCAIRE	3 953 061	3 809 140
Produits d'exploitation non bancaire	32 305	53 365
Charges d'exploitation non bancaire	59 700	16 240
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1 776 750	1 781 665
Charges de personnel	819 975	864 404
Impôts et taxes	55 405	49 536
Charges externes	795 662	732 949
Autres charges générales d'exploitation	4 065	4 000
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	101 643	130 776
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	762 994	902 833
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	671 287	648 915
Pertes sur créances irrécouvrables	57 464	238 478
Autres dotations aux provisions	34 243	15 440
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	264 739	335 534
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	142 851	326 988
Récupérations sur créances amorties	16 364	8 536
Autres reprises de provisions	105 524	10
RESULTAT COURANT	1 650 661	1 497 301
Produits non courants	66 263	65 676
Charges non courantes	131 822	140 565
RESULTAT AVANT IMPOTS	1 585 102	1 422 412
Impôts sur les résultats	384 443	285 361
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 200 659	1 137 051

En milliers de DH

(-) signifie moins
(+) signifie plus

PASSIF

	30/06/2023	31/12/2022
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	63 156 942	41 534 120
. A vue	11 423 037	4 094 472
. A terme	51 733 905	37 439 648
Dépôts de la clientèle	150 660 468	155 887 985
. Comptes à vue créditeurs	101 196 273	101 020 870
. Comptes d'épargne	27 502 834	27 127 818
. Dépôts à terme	18 193 414	23 421 263
. Autres comptes créditeurs	3 767 947	4 318 034
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	6 638 489	6 473 177
. Titres de créance négociables émis	6 638 489	6 473 177
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	6 507 625	7 513 296
Provisions pour risques et charges	1 463 473	1 447 348
Provisions réglementées	203 810	270 073
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	11 554 642	12 100 668
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	18 573 058	17 887 993
Capital	2 087 698	2 087 698
Actionnaires, Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	79	65
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 200 659	1 137 051
TOTAL DU PASSIF	262 046 943	246 727 516

En milliers de DH

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

	30/06/2023	30/06/2022
(+) Intérêts et produits assimilés	4 084 500	3 196 386
(-) Intérêts et charges assimilés	1 792 855	1 012 826
MARGE D'INTERET	2 291 645	2 183 560
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	19 430	10 119
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	16 604	9 871
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	2 826	248
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	-	-
(+) Commissions perçues	918 152	810 052
(-) Commissions servies	320 536	263 668
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	597 616	546 384
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	- 31 748	262 506
(+) résultat des opérations sur titres de placement	7 148	- 16 037
(+) résultat des opérations de change	313 740	272 764
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	240 183	45 510
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ (1)	529 323	564 743
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	687 003	659 973
(-) Diverses autres charges bancaires	155 353	145 769
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	3 953 060	3 809 139
(+) résultat des opérations sur Immobilisations financières (2)	- 555	7 168
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	31 635	44 202
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	5 661	14 245
(-) Charges générales d'exploitation	1 776 750	1 781 664
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 201 729	2 064 600
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signature en souffrance	-569 535	-551 869
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	18 467	-15 430
RESULTAT COURANT	1 650 661	1 497 301
RESULTAT NON COURANT	-65 559	-74 889
(-) Impôts sur les résultats	384 443	285 361
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 200 659	1 137 051

En milliers de DH

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	30/06/2023	31/12/2022
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	6 906 776	11 255 316
(+) Récupérations sur créances amorties	16 364	17 665
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	19 048	52 484
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	4 266 486	7 201 958
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	59 700	31 896
(-) Charges générales d'exploitation versées	1 675 107	3 468 715
(-) Impôts sur les résultats versés	384 443	406 902
I.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	556 452	215 994
Variation des :		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-3 158 642	-6 550 777
(+) Créances sur la clientèle	-2 656 864	-2 908 077
(+) Titres de transaction et de placement	-7 558 959	-6 322 235
(+) Autres actifs	-963 204	-456 303
(-) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	30 105	-202 121
(+) Immobilisations données en Ijara	-	-
(+) Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	-	-
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	21 622 822	952 929
(+) Dépôts de la clientèle	-5 227 517	14 333 779
(+) Dettes envers la clientèle sur financements participatifs	-	-
(+) Titres de créance émis	165 312	-1 644 286
(+) Autres passifs	-1 782 716	3 353 031
II.SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	470 337	555 940
III.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	1 026 789	771 933
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières (1) (4)	443 313	271 989
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (4)	25 226	800 989
(-) Acquisition d'immobilisations financières (1)	794 916	3 743 482
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	333 326	658 837
(+) Intérêts perçus	45 301	108 119
(-) Dividendes perçus	52 325	595 287
IV.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-502 077	-2 625 935
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	500 000	1 500 000
(+) Dépôts d'investissement reçus	-	-
(+) Emission d'actions	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	1 000 000	-
(-) Dépôts d'investissement remboursés (2)	-	-
(-) Intérêts versés	219 078	275 141
(-) Rémunérations versées sur dépôts d'investissement (3) (4)	-	-
(-) Dividendes versés	835 079	822 427
V.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-1 554 157	-402 433
VI.VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV +V)	-1 089 445	-1 451 569
VII.TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	5 872 022	7 323 591
VIII.TRÉSORERIE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	4 782 577	5 872 022

En milliers de DH

(1) Autres que les titres de Moucharaka et Moudaraba
(2) Y compris IRR utilisées
(3) Y compris PER utilisées
(4) Autres que ceux découlant des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges



7, Boulevard Driss Sbaoui
Casablanca



119, Bd Abdelmoumen
20 360 Casablanca

BANK OF AFRICA S.A
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2023

En application des dispositions du Dahir n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BANK OF AFRICA S.A comprenant le bilan, l'hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 33.416.136 dont un bénéfice net de KMAD 1.200.659, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA S.A dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de donations, pour un montant total de 5 milliards de dirhams au 30 juin 2023. En application des dispositions réglementaires en vigueur, il ressort un actif pour un montant de 1 milliard de dirhams présentant des incertitudes liées à sa valeur de réalisation.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK OF AFRICA S.A arrêtés au 30 juin 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 22 septembre 2023

Les commissaires aux Comptes



Faïçal MEROUAR
Associé



Amine BAAKLI
Associé

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 30/06/2023	Total 31/12/2022
Comptes ordinaires débiteurs	2 261 984	96 437	773 132	7 736 524	10 868 077	9 141 232
Valeurs reçues en pension	-	123 619	-	-	123 619	127 524
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
À terme	-	123 619	-	-	123 619	127 524
Prêts de trésorerie	-	3 627 759	1 812 968	1 221 184	6 661 911	7 515 280
Au jour le jour	-	-	414 196	-	414 196	300 000
À terme	-	3 627 759	1 398 772	1 221 184	6 247 715	7 215 280
Prêts financiers	-	5 294 186	8 266 956	355 673	13 916 815	13 329 452
Autres créances	-	498 322	-	-	498 322	458 766
Intérêts courus à recevoir	-	70 019	-	-	70 019	54 854
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 261 984	9 710 341	10 853 056	9 313 381	32 138 762	30 627 108

En milliers de DH

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2023	Total 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles		
Crédits de trésorerie	1 426 113	1 457 266	29 670 591	2 155 442	34 709 412	34 711 414
Comptes à vue débiteurs	172 125	1 457 266	12 332 160	1 685 510	15 647 061	14 504 668
Créances commerciales sur le Maroc	74 809	-	4 089 704	3 477	4 167 990	4 012 957
Crédits à l'exportation	-	-	464 082	301 357	765 439	712 262
Autres crédits de trésorerie	1 179 179	-	12 784 645	165 098	14 128 922	14 887 526
Crédits à la consommation	-	-	28 800	7 989 392	8 018 192	7 869 820
Crédits à l'équipement	6 250 575	3 510 809	13 746 842	993 362	24 501 588	20 898 159
Crédits Immobiliers	451 613	-	8 285 585	32 070 269	40 807 467	41 210 452
Autres crédits de trésorerie	1 600 000	16 034 051	844 985	153 232	18 632 268	20 237 648
Créances acquises par affectation	2 700 687	-	247 196	-	2 947 883	2 745 439
Intérêts courus à recevoir	77 995	41 708	450 072	151 180	720 955	659 443
Créances en souffrance	948	-	2 867 134	2 158 892	5 026 974	4 969 501
Créances pré-douteuses	-	-	1 269	476 161	477 430	579 272
Créances douteuses	-	-	623 255	405 479	1 028 735	1 381 350
Créances compromises	948	-	2 242 609	1 277 252	3 520 809	3 008 879
TOTAL	12 507 931	21 043 834	56 141 206	45 671 769	135 364 740	132 707 876

En milliers de DH

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	Ets de crédit et assimilés	Emetteurs privés		Total 30/06/2023	Total 31/12/2022
		Financiers	Non Financiers		
Titres cotés	5 723 721	1 451 931	7 175 652	5 949 968	5 949 968
Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 086 291	-	5 086 291	3 731 976	3 731 976
Obligations	637 431	1 451 931	2 089 361	2 217 991	2 217 991
Autres titres de créance	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-
Certificats de Sukuku	-	-	-	-	-
Titres non cotés	148 865	41 948 009	2 501 804	58 706 505	50 704 624
Bons du Trésor et valeurs assimilées	41 092 874	-	41 092 874	32 314 627	32 314 627
Obligations	707 382	907 587	309 279	1 924 247	1 755 770
Autres titres de créance	148 865	-	222 505	371 370	125 576
Titres de propriété	-	12 929 055	1 814 083	14 743 138	15 997 624
Certificats de Sukuku	-	-	20 074	20 074	20 073
Intérêts courus	147 753	271 186	135 863	554 802	490 954
TOTAL	148 865	47 671 730	3 953 734	65 882 156	56 654 592

En milliers de DH

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Bons du Trésor et valeurs assimilées	33 745 753	33 745 753	-	-	-	-
Obligations	257 089	257 089	-	-	-	-
Autres titres de créance	94 560	94 560	-	-	-	-
Titres de propriété	14 958 133	14 958 133	-	-	-	-
Certificats de Sukuku	20 074	20 074	-	-	-	-
Titres de placement	2 501 580	2 493 179	2 493 179	-	-	8 401
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 168 447	2 160 178	2 160 178	-	-	8 269
Obligations	276 810	276 810	276 810	-	-	-
Autres titres de créance	56 323	56 191	56 191	-	-	132
Titres de propriété	14 313 368	14 313 368	12 199 196	187 382	2 301 554	-
Titres d'investissement	10 420 986	10 420 986	10 240 296	187 382	2 120 864	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 892 382	3 892 382	1 958 900	187 382	2 120 864	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	65 890 558	65 882 156	14 692 375	187 382	2 301 554	8 401

En milliers de DH

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE SOCIALE

	30/06/2023		31/12/2022	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	521 777	44 347	632 503	53 231
Créances douteuses	2 073 334	1 044 599	2 452 011	1 070 662
Créances compromises	10 437 925	6 917 116	9 353 969	6 345 090
TOTAL	13 033 036	8 006 062	12 438 483	7 468 982

En milliers de DH

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

ACTIF	30/06/2023		31/12/2022	
Instrument optionnels achetés	-23 004	-29 347	-	-
Opérations diverses sur titres	1 715 794	1 542 557	-	-
Débiteurs divers	1 531 478	1 352 634	-	-
Sommes dues par l'Etat	-	-	-	-
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	145 263	138 682	-	-
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-	-	-
Divers autres débiteurs	39 053	51 241	-	-
Valeurs et emplois divers	3 228 851	3 231 775	-	-
Comptes de régularisation	4 001 869	3 215 072	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	343 127	242 683	-	-
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	343 127	242 683	-	-
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	283	419	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	82 721	90 390	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	158 131	253 280	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	1 548 326	898 920	-	-
Produits à recevoir	1 066 383	461 431	-	-
Charges constatées d'avance	481 943	437 489	-	-
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	1 869 282	1 729 380	-	-
Autres comptes de régularisation	-	-	-	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-	-	-
TOTAL	9 138 474	8 073 211	-	-

En milliers de DH

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Montant brut au début de l'exercice	Reclassement Brut au cours de l'exercice/Autres variations	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice	
						Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Reclassement amortissement au cours de l'exercice / Autres variations	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
Immobilisations incorporelles	952 809	-425	252 391	115 101	1 089 675	513 052	-360	16 810	-	529 502	560 173
Droit au bail	96 460	-32	-	101	96 178	-	-	-	-	-	96 178
Immobilisations en recherches et développement	856 349	-393	252 391	114 851	993 497	513 052	-360	16 810	-	529 502	463 995
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles hors exploitation	7 122 483	-400	80 935	34 192	7 168 825	4 372 817	-375	84 833	11 951	4 445 324	2 723 501
Immobilisations corporelles	2 273 697	-	17 574	57	2 291 214	358 348	-	14 496	40	372 804	1 918 410
Immobilier d'exploitation	229 878	-	3 522	-	233 399	-	-	-	-	-	233 399
Immobilier d'exploitation - Bureaux	2 043 819	-	14 052	57	2 057 815	358 348	-	14 496	40	372 804	1 685 011
Immobilier d'exploitation - Logements de fonctions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	2 132 006	-223	39 358	12 598	2 158 543	1 852 765	-201	29 643	3 212	1 878 995	279 548
Mobilier de bureau d'exploitation	575 404	-112	25 347	12 573	588 065	435 500	-140	6 381	3 200	438 541	149 524
Matériel de bureau d'exploitation	230 676	-32	426	-	231 071	219 199	-31	2 197	-	221 385	9 686
Matériel informatique	1 138 756	-79	12 947	-	1 151 624	1 030 648	-30	17 541	-	1 048 159	103 465
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	79 472	-	11	25	79 458	69 901	-	2 509	12	72 398	7 060
Autres matériel d'exploitation	107 698	-	627	-	108 325	97 497	-	1 015	-	98 512	9 813
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 159 775	-177	20 883	-	2 180 481	1 880 535	-174	31 346	-	1 911 707	268 774
Immobilisation corporelles hors exploitation	557 005	-	3 120	21 537	558 587	281 169	-	9 348	8 699	281 818	256 769
Terrain hors exploitation	71 129	-	-	3 930	67 199	-	-	-	-	-	67 199
Immeubles hors exploitation	325 501	-	-	16 761	308 740	151 488	-	6 558	7 853	150 193	158 547
Mobilier et matériel hors exploitation	69 968	-	651	846	69 773	57 943	-	1 128	846	58 225	11 548
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	90 407	-	2 469	-	92 875	71 738	-	1 662	-	73 400	19 475
TOTAL	8 075 292	-825	333 326	149 293	8 258 500	4 885 869	-735	101 643	11 951	4 974 826	3 283 674

En milliers de DH

CRÉANCES SUBORDONNÉES

	Montant			Dont entreprises liées et apparentées	
	30/06/2023		31/12/2022	30/06/2023	31/12/2022
	Brut	Provisions	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	191 787	-	191 787	199 866	191 787
Créances subordonnées à la clientèle	-	-	-	-	199 866
TOTAL	191 787	-	191 787	199 866	191 787

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

En milliers de DH

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraites au cours de l'exercice	Réajustement	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
						Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	453 409	1 236	1 060	-2 820	450 766	16 604	111 017	-	-	-	339 749
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	6 696	-	-	-205	6 490	-	3 213	-	-	-	3 278
Crédit-bail mobilier	289 537	-	-	-182	289 355	12 220	78 507	-	-	-	210 848
Crédit-bail mobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier loué	289 537	-	-	-182	289 355	12 220	78 507	-	-	-	210 848
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier	156 117	-	-	-2 433	153 684	4 385	29 297	-	-	-	124 388
Crédit-bail immobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier loué	156 117	-	-	-2 433	153 684	4 385	29 297	-	-	-	124 388
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	1 060	1 060	1 060	-	1 060	-	-	-	-	-	1 060
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	176	-	-	176	-	-	-	-	-	176
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisation données en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	453 409	1 236	1 060	-2 820	450 766	16 604	111 017	-	-	-	339 749

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

En milliers de DH

	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 30/06/2023	Total 31/12/2022
Comptes ordinaires créditeurs	-	94 478	537 348	4 968 510	5 600 336	2 870 614
Valeurs données en pension	29 272 160	6 890 027	365 077	4 184 035	40 711 299	27 368 907
Au jour le jour	-	2 781 425	-	-	2 781 425	144 902
A terme	29 272 160	4 108 602	365 077	4 184 035	37 929 874	27 224 005
Emprunts de trésorerie	5 060 000	6 324 333	1 089 045	3 102 871	15 576 249	9 650 856
Au jour le jour	1 400 000	552 230	1 089 045	-	3 041 275	1 078 955
A terme	3 660 000	5 772 103	-	3 102 871	12 534 974	8 571 901
Emprunts financiers	-	15 759	23 486	1 027 173	1 066 418	1 420 723
Autres dettes	82 050	-	398	-	82 448	148 835
Intérêts courus à payer	74 512	25 760	9 489	10 431	120 192	74 186
TOTAL	34 488 722	13 350 358	2 024 843	13 293 020	63 156 942	41 534 120

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

En milliers de DH

PASSIF	30/06/2023	31/12/2022
Instruments optionnels vendus	-32 874	-26 653
Opérations diverses sur titres	84 341	2 881 203
Créditeurs divers	2 880 296	1 736 268
Sommes dues à l'Etat	1 675 884	1 407 887
Sommes dues aux organismes de prévoyance	86 623	56 031
Sommes diverses dues au personnel	222 880	211 216
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	835 124	44
Fournisseurs de biens et services	-119 839	-69 534
Divers autres créditeurs	179 624	130 625
Comptes de régularisation	3 575 862	2 922 478
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	176 075	216 467
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	231 478	289 847
Charges à payer et produits constatés d'avance	668 002	530 575
Autres comptes de régularisation	2 500 308	1 885 588
TOTAL	6 507 625	7 513 296

PROVISIONS

En milliers de DH

	Encours 31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2023
Provisions déduites de l'Actif :	8 140 858	685 078	201 808	10 716	8 612 567
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	7 468 983	636 614	142 851	-423	7 962 323
Agios réservés	3 676	40 062	-	-	43 739
Titres de placements	5 251	8 402	5 046	205	8 401
Titres de participation et emplois assimilés	662 948	-	53 910	10 934	598 104
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
Provisions inscrites au Passif :	1 717 421	68 916	118 973	-81	1 667 283
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	26 811	34 672	-	-	61 483
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1 260 477	255	-	-	1 260 732
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	160 060	33 989	52 710	-81	141 257
Provisions réglementées	270 073	-	66 263	-	203 810
TOTAL GENERAL	9 858 279	753 994	320 780	10 635	10 279 850

TITRES DE CREANCES EMIS

En milliers de DH

Ligne	Date début	Échéance	Taux	Volume
CD BOA	26/04/2021	26/04/2024	2,13%	1 050 000,00
CD BOA	06/05/2021	06/05/2024	2,13%	420 000,00
CD BOA	18/10/2021	18/10/2023	2,03%	325 100,00
CD BOA	18/10/2021	18/10/2024	2,18%	107 500,00
CD BOA	18/10/2021	18/10/2026	2,48%	613 700,00
CD BOA	18/01/2023	19/07/2023	3,55%	140 000,00
CD BOA	07/03/2023	05/09/2023	3,35%	230 000,00
CD BOA	07/03/2023	05/03/2024	3,66%	650 000,00
CD BOA	19/04/2023	17/04/2024	3,79%	855 000,00
CD BOA	17/04/2023	15/04/2024	3,79%	1 195 000,00
CD BOA	17/04/2023	16/10/2023	3,38%	60 000,00
CD BOA	17/04/2023	17/07/2023	3,20%	935 000,00
TOTAL				6 581 300

CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Encours 31/12/2022	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2023
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	17 887 993	690 000	-	18 577 993
Réserve légale	460 306	-	-	460 306
Autres réserves	7 724 716	690 000	-4 934	8 409 782
Primes d'émission, de fusion et d'apport	9 702 970	-	-	9 702 970
Capital	2 087 698	-	-	2 087 698
Capital appelé	2 087 698	-	-	2 087 698
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	65	14	-	79
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 525 093	-1 525 093	-	1 200 659
TOTAL	21 500 849	835 079	-	21 861 495

DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur KMAD)
DH	150 000	1	6,95%	Perpétuel	-	150 000
DH	850 000	1	4,30%	Perpétuel	-	850 000
DH	950 000	1	5,34%	Perpétuel	-	950 000
DH	50 000	1	6,30%	Perpétuel	-	50 000
DH	200 000	1	7,05%	Perpétuel	-	200 000
DH	800 000	1	6,66%	Perpétuel	-	800 000
DH	910 000	1	4,58%	Perpétuel	-	910 000
DH	90 000	1	4,63%	Perpétuel	-	90 000
DH	500 000	1	5,09%	Perpétuel	-	500 000
DH	500 000	1	5,54%	Perpétuel	-	500 000
DH	154 500	1	5,64%	10 ANS	-	154 500
DH	845 500	1	3,27%	10 ANS	-	845 500
DH	626 000	1	4,74%	10 ANS	-	626 000
DH	1 374 000	1	4,47%	10 ANS	-	1 374 000
DH	447 200	1	3,74%	10 ANS	-	447 200
DH	78 900	1	3,74%	10 ANS	-	78 900
DH	1 473 900	1	4,24%	10 ANS	-	1 473 900
DH	400 000	1	3,74%	10 ANS	-	400 000
DH	1 000 000	1	2,57%	10 ANS	-	1 000 000
						11 400 000

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

En milliers de DH

ENGAGEMENTS	30/06/2023	31/12/2022
Engagements de financement et de garantie donnés	27 023 363	25 668 611
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	90 650	200 370
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	90 650	200 370
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	8 958 798	8 921 779
Crédits documentaires import	3 817 593	3 694 550
Acceptations ou engagements de payer	1 039 548	1 432 161
Ouvertures de crédit confirmés	2 337 907	2 909 233
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	1 763 750	886 035
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	6 245 824	5 370 037
Crédits documentaires export confirmés	429 125	431 554
Acceptations ou engagements de payer	9 065	74 323
Garanties de crédits donnés	-	-
Autres cautions, avais et garanties donnés	843 696	501 682
Engagements en souffrance	4 963 938	4 362 477
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	11 728 092	11 176 425
Garanties de crédits donnés	-	-
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	7 416 319	7 255 691
Autres cautions et garanties données	4 311 773	3 920 734
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financement et de garantie reçus	22 239 273	23 304 312
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	18 733 536	19

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE

En milliers de DH			
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'Actif ou du Hors Bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	13 998 838	-	-
Autres titres	7 048 970	-	-
Hypothèques	117 784 000	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	304 597 370	-	-
TOTAL	443 429 177		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du Passif ou du Hors Bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	22 932 070	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	776 934	-	-
TOTAL	23 709 003		

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

En milliers de DH	
BILAN	Montant
Actif	36 402 997
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	135 837
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	13 990 083
Créances sur la clientèle	9 493 478
Titres de transaction et de placement et d'investissement	6 641 541
Autres actifs	152 299
Titres de participation et emplois assimilés	5 718 474
Créances subordonnées	191 468
Immobilisations données en crédit-bail et location	77 775
Immobilisations incorporelles et corporelles	2 043
Passif	22 128 004
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	15 592 428
Dépôts de la clientèle	6 424 505
Titres de créance émis	-
Autres passifs	111 071
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
Hors bilan	11 789 014
Engagements donnés	7 562 782
Engagements reçus	4 226 232

RÉSEAU

	En nombre	
	30/06/2023	31/12/2022
Guichets permanents	677	681
Guichets périodiques	-	-
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	837	835
Succursales et agences à l'étranger	31	27
Bureaux de représentation à l'étranger	6	5

COMMISSIONS

	En milliers de DH	
	30/06/2023	30/06/2022
Commissions perçues	918 152	810 052
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	224 625	223 276
Sur opérations de change	253 370	181 722
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	19 297	24 470
Sur produits dérivés	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	12 532	11 065
Sur moyens de paiement	267 917	233 169
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	24 774	28 692
Sur autres prestations de service	115 636	107 658
Commissions versées	320 536	263 668
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	-	-
Sur opérations de change	112 133	96 595
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
Sur produits dérivés	143	58
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	142 966	101 660
Sur moyens de paiement	65 294	65 355
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	-	-
Sur autres prestations de service	-	-

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

En milliers de DH		
PRODUITS ET CHARGES	30/06/2023	30/06/2022
Produits	1 882 758	2 104 871
Gains sur les titres de transaction	544 373	740 479
Plus-value de cession sur titres de placement	11 738	1 376
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	5 046	74 501
Gains sur les produits dérivés	333 067	115 128
Gains sur les opérations de change	988 533	1 173 388
Charges	1 353 434	1 540 128
Pertes sur les titres de transaction	576 121	477 973
Moins value de cession sur titres de placement	1 234	5 882
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	8 402	86 031
Pertes sur les produits dérivés	92 884	69 618
Pertes sur opérations de change	674 793	900 623
RÉSULTAT	529 323	564 743

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers de DH		
CHARGES	30/06/2023	30/06/2022
Charges de personnel	819 975	864 404
Impôts et taxes	55 405	49 536
Charges extérieures	799 727	736 949
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	101 643	130 776

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DÉPÔTS

	Nombre de comptes		Montants	
	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2023	31/12/2022
Titres dont l'établissement est dépositaire	41 970	41 601	249 894 043	232 769 376
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	92	92	113 526 400	106 634 093
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

En milliers de DH		
CATÉGORIE DE TITRES	30/06/2023	30/06/2022
Titres de participation	8 219	8 219
Participations dans les entreprises liées	639 100	596 751
Titres de l'activité de portefeuille	403	6 452
Emplois assimilés	39 248	48 501
TOTAL	686 970	659 923

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH		
PRODUITS ET CHARGES	30/06/2023	30/06/2022
Produits et charges		
Autres produits et charges bancaires	306 839	337 078
Autres produits bancaires	2 136 162	2 286 643
Autres charges bancaires	1 829 323	1 949 565
Produits et charges d'exploitation non bancaires	-27 395	37 125
Produits d'exploitation non bancaires	32 305	53 365
Charges d'exploitation non bancaires	59 700	16 240
Autres charges		
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	762 994	902 833
Autres produits		
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	264 739	335 534

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

En milliers de DH	
INTITULÉS	Montant
I- Résultat Net Comptable	1 200 659
Bénéfice net	1 200 659
Perte nette	-
II- Réintégration fiscales	462 877
1- Courantes	78 435
Charges non déductibles	78 435
2- Non courantes	384 442
Impôts sur les sociétés	384 442
III- Déductions fiscales	775 612
1- Courantes	
Dividendes	656 639
2- Non courantes	
REPRISE / AMORTISSEMENT ET PROVISION	118 973
IV - RESULTAT BRUT FISCAL (A)	887 923
V - REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTES (B)	
VI- Résultat net fiscal (A) - (B)	887 923
Impôts sur les sociétés	384 443

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

En milliers de DH	
I- DETERMINATION DU RESULTAT	Montant
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 200 659
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	78 435
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	656 639
(=) Résultat courant théoriquement imposable	622 454
(-) Impôt théorique sur résultat courant	234 976
(=) Résultat courant après impôts	965 682

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

	Solde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Déclarations de TVA de l'exercice (3)	Solde Fin d'exercice (4=1+2-3)
A- TVA collectée	88 790	313 382	313 597	88 575
B- TVA à récupérer	14 805	241 283	220 797	35 291
Sur charges	14 287	215 937	194 896	35 328
Sur immobilisations	518	25 346	25 902	-38
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	73 985	72 099	92 800	53 284

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

MONTANT DU CAPITAL : 2 087 698 270 DIRHAMS		VALEUR NOMINALE DES TITRES : 10 DIRHAMS			
MONTANT DU CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT NON APPELÉ : -		En milliers de DH			
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)	Pourcentage des droits de vote (%)
		Exercice précédent	Exercice actuel		
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS (*)					
Royale Marocaine D'assurances (*)	83, avenue des FAR 20000 - Casablanca	57 214 824	57 214 824	27,41	
O Capital Group	Avenue Californie 67000 Strasbourg - France	14 955 000	14 955 000	7,16	
Société Financière Du Crédit Du Maghreb	67, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	1 953 191	1 952 575	0,94	
Caisse Interprofessionnelle Marocaine De Retraites	100, Boulevard Abdelmoumen-20340- Casablanca	8 213 256	8 213 251	3,93	
Caisse de Dépôt et de Gestion	Place Moulay El Hassan - ex Piétri - BP 408 - Rabat	17 351 202	16 964 385	8,13	
Groupe MAMDA/MCMA (**)	Angle Avenue Mohammed VI et rue Houmane El Fatouaki - Rabat	10 469 117	10 469 117	5,01	
Personnel BOA		2 231 883	2 231 883	1,07	
SEVC ET DIVERS		33 886 214	35 087 854	16,81	
TOTAL (1)		146 274 687	147 088 889	70,46	
B- ACTIONNAIRES ÉTRANGERS					
Banque Federative Du Credit Mutuel	4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg - France	51 268 825	51 268 825	24,56	
British International Investment	123, Victoria Street, Londres SW1E 6DE, Royaume-Uni	11 226 315	10 412 113	4,99	
TOTAL (2)		62 495 140	61 680 938	29,54	
TOTAL (1) + (2)		208 769 827	208 769 827	100	

(*) L'établissement de cette répartition du capital est basé sur :
- L'attestation de blocages des titres reçus à l'AG MIXTE du 20/06/2023
- La déclaration des actionnaires à défaut d'attestation de blocage
(**) Y compris les actions détenues par les fonds OPCVM dédiés au groupe RMA (2 975 095 actions)
(***) MAMDA/MCMA Situation déclarée par l'actionnaire

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

En milliers de DH			
A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision du : 20 juin 2023			
Report à nouveau	65	Réserves légales	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	835 079
Résultats net de l'exercice	1 525 093	Autres affectations	690 079
Prélèvement sur les bénéfices	-		
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	1 525 158	TOTAL B	1 525 158

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	En milliers de DH		
	30/06/2023	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres et assimilés	33 416 136	33 601 517	31 390 520
Opérations et résultats de l'exercice			
Produit net bancaire	7 591 843	6 630 368	6 907 404
Résultat avant impôts	1 585 102	1 931 997	2 010 343
Impôts sur les résultats	384 443	405 902	509 470
Bénéfices distribués	835 079	822 427	1 028 033
Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	690 079	678 465	-
Résultat par titre (en MAD)			
Résultat net par action ou part sociale	7	7	7
Bénéfice distribué par action ou part sociale	4	4	5
Personnel			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	819 975	1 736 291	1 673 566
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4 596	4 671	4 985

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I- DATATION	
Date de clôture (1)	30/06/2023
Date d'établissement des états de synthèse (2)	30/06/2023
(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	
II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1 ^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE	
Dates	Indications des événements
	Favorables
	Défavorables

EFFECTIFS

	En nombre	
	30/06/2023	31/12/2022
Effectifs rémunérés	4 596	4 671
Effectifs utilisés	4 596	4 671
Effectifs équivalent plein temps	4 596	4 671
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-
Cadres (équivalent plein temps)	4 523	4 614
Employés (équivalent plein temps)	73	57
Dont effectifs employés à l'étranger	56	55

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RESIDUELLE

	En milliers de DH					
	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	Total
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	13 713 508	3 685 491	4 843 874	9 510 220	4 763 756	36 516 849
Créances sur la clientèle	20 022 640	10 512 851	9 065 846	29 265 273	35 409 049	104 275 659
Titres de créance	17 496 398	2 002 562	17 743 511	11 139 859	4 778 728	53 161 058
Créances subordonnées	-	-	-			

TITRES DE PARTICIPATION AU 30/06/2023

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
TANGER MED ZONES	Sté d'aménagement	821 877	906 650 000	9,06	82 188	-	82 188
RADIO MEDITERRANEE	Audiovisuel	708 260	196 650 000	36,02	70 827	-	70 827
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gest. de la place financière de Casablanca	500 000	500 000 000	10,00	50 000	-	50 000
ECOPARC DE BERRECHID	Sté d'aménagement	120 000	55 000 000	21,82	12 000	-	12 000
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	109 990	98 200 000	11,20	11 000	-	11 000
Fonds de garantie de la commande publique	Fonds d'investissement	100 000	115 000 000	8,70	10 000	-	10 000
MOROCCAN INFORMATION TECHNO PARC CIE	Gest.Im.techno parc	56 500	46 000 000	12,28	5 650	-	5 650
BAB CONSORTIUM	Sté pharmaceutique	33 332	10 000 000	33,33	3 333	-	3 333
BMCE Capital Real Estate	Gestion d'actifs immobiliers	12 495	5 000 000	24,99	1 250	-	1 250
MARTKO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	Ets financier	12 000	600 000 USD	20,00	971	971	-
MITC CAPITAL	Gest. fonds MNF	4 000	2 000 000	20,00	400	400	-
STE RECOURS	Sté de recouvrement	3 750	2 500 000	15,00	375	375	-
511 TITRES DE PARTICIPATION					247 993	1 746	246 248
BOA Group	Ets de crédit/étranger	435 192	93 154 535 €	72,41	2 929 286	-	2 929 286
O TOWER	Sté d'aménagement	13 311 209	2 773 168 600	48,00	1 331 121	-	1 331 121
BIH	Ets de crédit/étranger	102 173 261	102 173 261 €	100,00	1 280 844	-	1 280 844
BANK OF AFRICA EUROPE	Ets de crédit/étranger	666 149	40 635 089	100,00	865 392	-	865 392
STE SALAFIN	Crédit à la consommation	1 935 692	312 411 900	61,96	707 410	-	707 410
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26 000	2 600 000	100,00	450 000	-	450 000
MAGHREBAIL	Crédit bail	726 220	138 418 200	52,47	370 770	-	370 770
LOCASOM	Location Longue durée	784 768	83 042 900	94,50	336 882	-	336 882
BANK AL KARAM	Banque participative	3 240 000	520 000 000	54,62	284 000	-	284 000
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	2 346 000	460 000 000	51,00	234 600	30 000	204 600
BOA UGANDA	Ets de crédit/étranger	71 116 055	150 000 000 000 UGX	47,41	142 148	-	142 148
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	121 726	50 000 268 220 FCFA	32,38	136 440	-	136 440
SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Sté d'aménagement	1 249 996	500 000 000	25,00	125 000	-	125 000
HANOUBY	Distribution	93 624	20 399 000	45,90	123 529	123 529	-
LCB Bank	Ets de crédit étranger	565 300	14 340 000 000 FCFA	39,42	108 199	-	108 199
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100 000	100 000 000	100,00	100 000	-	100 000
STE CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	155 437	40 000 000	38,85	90 192	-	90 192
RIYAD ALNOUR	Hôtellerie	3 000	300 000	100,00	78 357	-	78 357
BMCE CASH	Ets financier	369 996	37 000 000	99,99	53 000	-	53 000
MAROC FACTORING	Factoring	450 000	45 000 000	100,00	51 817	-	51 817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitement de l'information	116 000	11 600 000	100,00	46 591	-	46 591
EUROSERVICES	Ets financier	3 768	4 831 000 €	78	40 760	-	40 760
BMCE IMMOBILIER	SCI	200 000	20 000 000	100,00	29 700	-	29 700
RM EXPERT	Recouvrement créances	200 000	20 000 000	100,00	20 000	-	20 000
DOCCUPRINT (STA)	Sté de service	50 000	5 000 000	100,00	19 000	-	19 000
ACMAR	Assurances et service	100 000	50 000 000	20,00	10 001	-	10 001
BMCE CAPITAL BOURSE (maroc inter titres)	Sté de bourse	67 500	10 000 000	67,50	6 750	-	6 750
STE FINANCIERE Italie	Société financière	600 000	600 000 EURO	100,00	6 490	6 490	-
BMCE CAPITAL GESTION (marfin)	Gestion OPCVM	250 000	25 000 000	100,00	6 443	-	6 443
OPERATION GLOBAL SERVICES SA OGS	Sces Back-office	50 000	5 000 000	100,00	5 000	-	5 000
Eurafric Information	Service Informatique	41 000	10 000 000	41,00	4 100	-	4 100
BMCE ASSURANCES	Assurances	15 000	1 500 000	100,00	3 025	-	3 025
AKENZA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SAISS IMMO NEJMA	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL TERCIO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
NOUACER CITY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MOHIT IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
FARACHA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
KRAKER IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
BERLY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
ERRAHA NAKHIL	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
GOLEMPRIME IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
JASPE IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MAADEN SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MONET IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SALAM PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
VILLASBUGAN IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
DENIM PRIMERO 1	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
IKAMAT TILILA	Promotion immobilière	1 000	100 000	100,00	0	-	0
512 TITRES DE PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES LIÉES					9 997 030	160 019	9 837 011
PROPARCO	Ets crédit multi-national	1 263 425	1 008 104 000 EUR	2,05	173 560	-	173 560
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923 105	207 075 338 EUR	0,45	172 477	172 477	-
E.S.I	Ets crédit /étranger	467 250	500 400 000 EUR	0,93	148 474	148 474	-
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit/étranger	63 032	261 185 870 EUR	2,65	71 658	18 590	53 068
BANQUE MAGHREBINE D'INVEST ET DU COMMERCE EXT	Ets crédit	6 000	150 000 000 USD	4,00	59 279	-	59 279
AMETHIS II	Sté d'invest en capital à risque	3 404	270 648 000 EUR	1,33	37 886	-	37 886
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	310 014	387 517 900	8,00	31 373	-	31 373
AMETHIS FINANCE Luxembourg	Sté d'invest en capital à risque	2 564	122 302 000 EUR	2,10	27 725	-	27 725
MAROC NUMERIC FUND II	Fonds d'investissement	156 862	80 000 000	19,61	13 725	-	13 725
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	63 785	25 514 000	20,00	12 000	6 897	5 103
EMERGINTech VENTURES FUND I	Fonds d'investissement	114 623	180 000 000	6,37	10 857	-	10 857
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	107 500	150 000 000	7,17	10 750	5 395	5 355
INMAA SA	Société de service	53 333	20 000 000	26,67	5 333	2 323	3 010
AZUR FUND	Fonds d'investissement	96 279	226 000 000	4,26	4 185	-	4 185
AFREXIM BANK (African Import Export)	Ets crédit /étranger	30	849 504 000 USD	0,020	3 047	-	3 047
FONDS MONETAIRE ARABE(ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	50	986 635 000 USD	0,03	2 964	-	2 964
FIROGEST	Fonds d'investissement	2 500	2 000 000	12,50	250	-	250
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	1 987	3 380 000	5,88	59	-	59
515 TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE					785 602	354 156	431 446
CFG GROUP	Banque d'investissement	285 065	591 068 300	4,98	103 997	-	103 997
Mutandis SCA	Fonds d'investissement	832 458	924 673 700	9	96 807	-	96 807
Mutandis AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	846 892	630 000 000	13,44	91 359	74 238	17 122
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Promot. Immobilière et touristique	106 667	800 000 000	13,33	60 000	-	60 000
SOGEPPOS	Sté d'aménagement	46 216	35 000 000	13,20	4 622	-	4 622
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52 864	700 484 000	0,75	3 393	3 393	-
SMAEX	Assurances et service	22 563	50 000 000	4,51	1 690	-	1 690
FRUMAT	Agro-alimentaire	4 000	13 000 000	3,08	1 450	1 450	-
STE IMMOBILIERE SIEGE GPBM	Immobilier	12 670	19 005 000	6,67	1 267	-	1 267
STE D'AMENAGEMENT DU PARC INDUSTRIE	Sté d'aménagement	10 000	60 429 000	1,65	1 000	-	1 000
MAROCLEAR	Dépositaire central	803	100 000 000	4,02	803	-	803
STE IPE	Edition et impression	8 013	10 000 000	8,01	801	-	801
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Développement local	5 000	31 000 000	1,61	500	-	500
GECOTEX	Industrie	5 000	10 000 000	5,00	500	500	-
SOCIETE ALLICOM MAROC	Industrie	5 000	20 000 000	2,50	500	500	-
PORNET	Service informatique	1 800	11 326 800	1,59	180	-	180
SINCOMAR	Agro-alimentaire	494	37 440 000	0,13	49	49	-
SWIFT	Sté de service	23	434 020 000 EUR	0,01	23	-	23
DYAR AL MADINA	Cie immobilière	640	20 000 000	0,32	9	-	9
RMA	Assurances	5	1 796 170 800	0,00	2	-	2
RISMA	Tourisme	10	1 432 694 700	0,00010	2	-	2
516-9 AUTRES TITRES DE PARTICIPATION					368 956	80 131	288 825
BAB CONSORTIUM					792 144	-	792 144
RYAD ENNOUR					501 301	-	501 301
O TOWER					343 570	-	343 570
FARACHA IMMO					306 733	-	306 733
KRAKER IMMO					117 532	-	117 532
SAISS IMMO NEJMA					116 413	-	116 413
SUX HILL SECONDO					51 736	-	51 736
AKENZA IMMO					47 157	-	47 157
JASPE IMMO					37 902	-	37 902
SUX HILL PRIMERO					26 262	-	26 262
SUX HILL TERCIO					17 784	-	17 784
GOLEMPRIME IMMO					10 867	-	10 867
MOHIT IMMO					5 749	-	5 749
ECO PARC					4 736	-	4 736
BMCE CASH					2 500	-	2 500
MARTCO					1 500	1 500	-
Siège G.P.B.M.					723	-	723
ALLICOM MAROC					552	552	-
NOUACER CITY IMMO					76	-	76
MONET IMMO					42	-	42
SALAM PRIMERO					42	-	42
DENIM PRIMERO 1					42	-	42
ERRAHA NAKHIL					42	-	42
VILLASBUGAN IMMO					42	-	42
BERLY IMMO					42	-	42
MAADEN SECONDO					42	-	42
514 AUTRES EMPLOIS ASSIMILÉS					2 385 531	2 052	2 383 479
TOTAL GÉNÉRAL					13 785 112	598 104	13 187 009

Sont assortis de la mention "Néant" les états suivants :

- Etat des dérogations ;

- Etat des changements de méthodes ;

- Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie.

BILAN

En milliers de DH

ACTIF	30/06/2023	31/12/2022
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 725	1 944
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 918 182	9 750 606
. A vue	1 051 562	1 188 991
. A terme	6 866 620	8 561 615
Créances sur la clientèle	5 501 694	5 326 539
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	384 913	349 189
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	5 113 060	4 977 350
. Crédits et financements participatifs immobiliers	-	-
. Autres crédits et financements participatifs	3 721	-
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	2 054 925	807 312
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 023 834	659 765
. Autres titres de créance	-	-
. Titres de propriété	31 091	147 547
. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	806 803	709 561
Titres d'investissement	2 120 864	2 237 535
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	2 120 864	2 237 535
. Certificats de Sukuks	-	-
. Titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Participation dans les entreprises liées	-	-
. Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	71 487	76 207
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	1 642	1 566
Immobilisations corporelles	56	36
TOTAL DE L'ACTIF	18 477 378	18 911 306

HORS BILAN

En milliers de DH

HORS BILAN	30/06/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS DONNES	1 087 682	1 061 051
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	47	2 028
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1 020 536	990 976
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	67 099	68 047
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	4 211 888	5 073 993
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 192 134	2 722 298
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	2 019 754	2 351 695
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH

	30/06/2023	30/06/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	577 736	544 444
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	191 419	87 591
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	97 564	81 986
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	56 714	47 229
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	185	3 354
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	4 470	2 249
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	6 235	4 356
Autres produits bancaires	221 149	317 679
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	499 035	422 250
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	270 882	75 643
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	9 764	10 330
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 562	2 815
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	215 827	333 462
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	78 701	122 194
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	-	1 665
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	2 501	2 725
Charges de personnel	1 675	1 975
Impôts et taxes	-	-
Charges externes	826	750
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	3 770	1
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	3 758	-
Pertes sur créances irrécouvrables	12	1
Autres dotations aux provisions	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	-	-
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	-	-
RESULTAT COURANT	72 430	117 803
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	10 286	4 420
RESULTAT AVANT IMPOTS	62 144	113 383
Impôts sur les résultats	27 342	42 607
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	34 802	70 776

(-) signifie moins

(+) signifie plus

En milliers de DH

PASSIF	30/06/2023	31/12/2022
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	15 459 686	15 395 651
. A vue	898 024	932 000
. A terme	14 561 662	14 463 651
Dépôts de la clientèle	2 027 743	2 316 795
. Comptes à vue créditeurs	1 519 941	1 866 310
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	481 307	420 996
. Autres comptes créditeurs	26 496	29 489
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	-	-
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	833 076	816 035
Provisions pour risques et charges	2 964	3 045
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	114 167	119 101
Capital	4 940	5 224
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	34 802	255 455
TOTAL DU PASSIF	18 477 378	18 911 306

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

En milliers de DH

	30/06/2023	30/06/2022
(+) Intérêts et produits assimilés	345 697	216 807
(-) Intérêts et charges assimilées	280 646	85 973
MARGE D'INTERET	65 051	130 834
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	4 470	2 249
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	2 562	2 815
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	1 908	-566
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	-	-
(+) Commissions perçues	6 656	4 661
(-) Commissions servies	195	83
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	6 461	4 578
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	-	-60
(+) résultat des opérations sur titres de placement	7 148	-16 037
(+) résultat des opérations de change	-7 345	-7 100
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	5 593	7 203
Résultat des opérations de marché (1)	5 396	-15 994
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	186	3 352
(-) Diverses autres charges bancaires	301	10
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	78 701	122 195
(+) résultat des opérations sur Immobilisations financières (2)	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	-	1 665
(-) Charges générales d'exploitation	2 500	2 725
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	76 201	117 805
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-3 770	-1
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-	-
RESULTAT COURANT	72 431	117 804
RESULTAT NON COURANT	-10 286	-4 420
(-) Impôts sur les résultats	27 343	42 607
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	34 802	70 776

30/06/2023

30/06/2022

	30/06/2023	30/06/2022
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	34 802	70 776
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions (1)	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	34 802	70 776
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) AUTOFINANCEMENT	34 802	70 776

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



OUR CONTINENT, OUR FUTURE

**BANK OF AFRICA
ENGAGÉE DANS
LE FINANCEMENT
DE L'ADAPTATION
ET LA RÉSILIENCE
AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES**

BANKOAFRICA.MA